

Enseignements primaire et secondaire

Programme d'enseignement moral et civique du cycle terminal des voies générale, technologique et professionnelle et des classes préparant au CAP

Sommaire

Préambule

Les valeurs et les principes de la République

La place de l'enseignement moral et civique dans le parcours citoyen et civique

La citoyenneté républicaine

Construire une culture de la démocratie

Progressivité

Méthodes

CP : Se reconnaître comme individu et élève

Connaissance et maîtrise de soi

Les règles collectives et l'autonomie

Règles d'hygiène et exigence d'intimité

Être élève à l'école de la République

CE1 : Respecter les autres

Altérité et sociabilité

Règles collectives et prise d'initiative

Principes et symboles de la République

CE2 : Apprendre ensemble et vivre ensemble

L'engagement pour le bien commun

La République et son fonctionnement

CM1 : Faire société

Civisme et citoyenneté

L'égalité dans la dignité

Comment faire société

CM2 : Vivre en République

Citoyenneté et nationalité

Libertés et droits fondamentaux

Respecter les droits de tous

À l'école laïque

Sixième : Apprendre à vivre dans une société démocratique

Représenter les autres et servir l'intérêt général

Respecter des règles et en comprendre la finalité : l'exemple de la laïcité à l'École

Avoir des droits en tant que personne et respecter ceux des autres : l'exemple du droit à la vie privée

Cinquième : Égalité, fraternité et solidarité

Agir pour l'égalité et lutter contre les discriminations

La solidarité et ses échelles

Quatrième : Défendre les droits et les libertés

L'État de droit et les libertés

Défendre le cadre démocratique : sécurité et défense nationale

Troisième : Faire vivre la démocratie

Les règles du jeu démocratique

Les acteurs du jeu démocratique et leur engagement (1) : l'opinion

Les acteurs du jeu démocratique et leur engagement (2) : l'engagement collectif

Seconde : Droits, libertés et responsabilité

L'État de droit garantit les droits et libertés et un pluralisme

Liberté et responsabilité : l'exemple de l'information (vecteurs, nécessité et enjeux)

Droits et responsabilité : l'exemple de la protection de l'environnement et de la sauvegarde de la biodiversité

Première : Cohésion et diversité dans une société démocratique

Les valeurs et les principes de la République à l'épreuve de la

La République et la Nation

Terminale : La vie démocratique : débat, délibération et prise de décision

Les principes et les espaces du débat démocratique

La délibération dans les institutions

Classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle

Droits, libertés et responsabilité

L'État de droit est garant des libertés et des droits fondamentaux

Liberté et responsabilité : l'exemple de l'information (vecteurs, nécessité et

Droits et responsabilité : l'exemple de la protection de l'environnement et s

La délibération dans les institutions (nationales, européennes, internationales) : l'exemple des questions

environnementales

Cohésion et diversité dans une société démocratique

Les valeurs et les principes de la République à l'épreuve de la

La République et la Nation

L'engagement politique des citoyennes et citoyens au service de

Préambule

Le programme d'enseignement moral et civique répond à l'ambition d'élèves à l'exercice et à une conscience d'un bien public qui transcende les intérêts particuliers. Il structure leur parcours citoyen et l'enrichit en apprentissage civique.

Le programme d'enseignement moral et civique déploie l'ensemble de la citoyenneté, depuis les rapports interpersonnels des enfants et des adolescents jusqu'à l'engagement dans la vie économique, sociale et politique, dont les enjeux sont tout à la fois locaux, nationaux et mondiaux, en passant par l'engagement dans la vie démocratique scolaire. Le programme assure une connaissance du cadre institutionnel de la République française et de l'Union européenne. Il participe à l'éducation aux médias et à l'information (EMDI) et au développement durable (DD) et en particulier à la dimension humaine des relations sociales, politiques, économiques et culturelles, en contribuant à développer la capacité d'empathie. Enfin, il développe et consolide des compétences qui permettront aux futurs adultes de contribuer à résoudre les problèmes collectifs de leur temps.

Conçu dans une perspective de cohérence et de progressivité des cycles de l'enseignement moral et civique présente distinctement, pour chaque année, les notions et les contenus que les élèves doivent acquérir. Il propose des démarches et situations d'apprentissage possibles en indiquant des sources et des ressources dans lesquelles puiser, ainsi que des dispositifs existants auxquels il peut s'attacher. Le programme d'enseignement moral et civique a également vocation à s'inscrire dans des démarches de labellisation, des partenariats avec les collectivités territoriales ou le monde associatif, ainsi que de multiples projets pédagogiques.

L'ambition du programme est d'ouvrir l'enseignement moral et civique à la proximité, en l'inscrivant dans une logique de territoire (l'école, la commune, la Région, la Nation, et le monde, la planète Terre), sans omettre les enjeux de l'univers numérique de plus en plus engagés.

Les valeurs et les principes de la République

Le Code de l'éducation « qui pose et réaffirme la mission de la Nation, fixe comme mission première à l'école de faire partager les valeurs de la République » (article L411-1).

Les valeurs et les principes de la République fondent le pacte républicain garant de la cohésion nationale, en même temps qu'ils protègent la liberté de conscience et de croyance, promeuvent les liens de civilité à l'égard de tous et de toutes, et permettent l'entraide. Les principes de la République sont au cœur de l'œuvre d'intégration républicaine. France, la République, et ces autres nations démocratiques, à l'échelle européenne comme à l'échelle mondiale.

Les valeurs et les principes essentiels de la République française sont la liberté, l'égalité, la fraternité et déduisent notamment l'égalité entre les femmes et les hommes, le refus de la violence. L'enseignement moral et civique transmet ces principes, qui constituent un bien commun des citoyennes et des citoyens dans la vie démocratique de la République.

La place de l'enseignement moral et civique dans le parcours citoyen

L'enseignement moral et civique transmet les principes éthiques, juridiques et politiques fondamentaux du parcours citoyen de l'élève. Ce parcours engage l'ensemble des enseignements de l'établissement, dont les actions peuvent être menées et développées par les enseignants, les organismes publics ou des associations. Il se nourrit également des « éducations » transversales présentes dans les programmes auxquels il contribue : éducation aux médias et à l'information, éducation à la citoyenneté, éducation à la santé, éducation à la culture, éducation à la défense, au développement durable.

droit, aux compétences économiques, budgétaires et financières, à la vie affective, relationnelle, et sexuelle et, enfin, aux arts et à la culture.

L'éducation à la citoyenneté ne seigneur moral et civique. Le parcours citoyen, pour être pleinement réalisé, suppose l'explicitation des enjeux de la vie de l'école ou de l'élève à l'école et de la structure de la vie scolaire et, plus généralement, de la vie économique et sociale, de la politique et en somme de la démocratie : réalisation de projets dans le cadre de l'école, engagements, engagement au sein d'institutions ou pour la Nation (service civique, service national universel).

L'enseignement moral ainsi à l'école est inséparable de l'éducation à la citoyenneté. Il constitue un fondement de l'école et de la République. Il est au cœur de la vie de l'école et de la République. Il est au cœur de la vie de l'école et de la République. Il est au cœur de la vie de l'école et de la République.

La citoyenneté républicaine

La République française est une démocratie. Elle s'inscrit à la fois dans les traditions démocratiques. Elle se fonde sur le patrimoine de la Nation française et permet l'actualisation de ses valeurs et de ses principes pour répondre aux évolutions de la société.

La citoyenneté repose sur l'autonomie du citoyen, qui, en tant que tel, est fermement adossée aux valeurs et aux principes de la République. Cette conception de la citoyenneté souligne l'importance de la loi et du droit tout en permettant la pluralité des opinions et des caractéristiques de l'espace démocratique.

Placé au cœur de la vie de l'école, l'enseignement moral et civique permet à l'élève de découvrir l'ensemble des enjeux de la société, en particulier celles qui concernent l'éducation au développement durable et la prise de responsabilité individuelle et collective essentielle à la vie de la République et à la participation citoyenne.

Construire une culture de la démocratie

Pour construire une culture de la démocratie, l'enseignement moral et civique vise à développer les compétences civiques des élèves. La construction de ces compétences s'opère à travers trois dimensions :

les valeurs et les principes auxquels on se réfère et que l'on défend :

- liberté, égalité, fraternité et laïcité
- solidarité, égalité entre femmes et hommes, refus de toutes les discriminations
- respect de la dignité humaine
- État de droit

les domaines de connaissances qui permettent aux élèves d'exercer leur citoyenneté et institutions nationales et européennes :

- règle et droit
- défense, sécurité et résilience nationale
- développement durable et transition écologique
- information et médias

les attitudes qui permettent de s'inscrire dans la vie démocratique :

- respect d'autrui et acceptation des différences
- respect de soi, maîtrise de soi
- prise d'initiative dans le respect des règles communes
- esprit civique et sentiment d'appartenance à une collectivité
- engagement et sens des responsabilités
- équilibre entre l'initiative individuelle et l'acceptation des règles communes et l'engagement

les aptitudes que cet enseignement cherche à développer :

- écoute et observation, réflexion et discernement, esprit critique
- capacité à exprimer ce que l'on ressent et empathie
- apprentissage autonome
- implication dans un projet collectif et coopération
- participation à un débat pour résoudre les conflits et/ou prendre des décisions

¹ Ces dimensions sont issues du cadre de référence des compétences pour une culture de la démocratie élaboré par le Conseil de l'école : <https://www.coe.int/fr/web/reference-framework-of-competences-for-democratic-culture>

Ces quatre dimensions fixent un cadre au travail des élèves en enseignement moral et civique. Elles permettent de nourrir la réflexion didactique et pédagogique du professeur des écoles, du professeur d'histoire-géographie au collège et du professeur de lycée responsable de cet enseignement en visant l'acquisition des compétences civiques et sociales des élèves.

L'enseignement moral et civique étant au cœur du projet éducatif, les quatre dimensions fournissent également un cadre à l'ensemble des actions conduites pour l'éducation à la citoyenneté.

Sans s'y résumer, la construction d'une identité et d'une culture de participation au développement des compétences psychosociales des élèves, pour mieux prévenir notamment les situations de harcèlement et favoriser la coopération entre les élèves.

Progressivité

L'explicitation des objectifs et des contenus de l'enseignement moral et civique est progressive de la formation des élèves. En tenant compte de leur âge, les élèves sont investis de manières diverses :

- en s'inscrivant dans une perspective d'approfondissement et une compréhension des piliers éthiques et politiques de notre République démocratique. Ses institutions, par exemple, ne sont pas abordées avec le même niveau de détail aux cycles 2, 3 et 4 ;

- en accordant une place accrue aux questions vives de la société et au possible des opinions prévalentes et en s'appuyant sur la culture commune, à mesure que les élèves s'approchent de la majorité ;

- en opérant progressivement un élargissement optimal de l'horizon des relations avec ses pairs ou la compréhension des grands enjeux de la société civile et des questions politiques dans un monde aux espaces et aux sociétés interdépendants.

La progressivité de l'enseignement se traduit par le fait que les notions ou les thématiques principales auxquelles il est adossé en évitant d'en concentrer l'étude sur un exemple, les objectifs de développement durable (ODD) sont distribués de façon diversifiée tout au long de la scolarité des élèves.

Méthodes

L'enseignement moral et civique se déploie, dans la mesure du possible, à partir de situations réelles (tirées de l'histoire, de la littérature, de la géographie, etc.) ou de descriptions imaginaires (puisées dans la littérature ou dans les arts, par exemple). Il contribue au développement des compétences orales à travers, notamment, la discussion argumentée ou le dilemme moral à partir du cycle 4, permettent aux élèves d'exprimer leur compréhension et de mettre en perspective les valeurs et les principes qui régissent notre société démocratique. Discussion ou débat privilégient, non l'expression personnelle, mais la formulation claire d'arguments rigoureux.

L'enseignement moral et civique s'appuie sur un ensemble de documents de référence (œuvres patrimoniales, littéraires, etc.). Il est également un lieu de partage d'expériences, soit d'adultes sollicités, soit des élèves eux-mêmes, qui ont pu connaître des expériences d'engagement.

Selon des modalités pédagogiques variées en lien avec des contenus historiques, littéraires, artistiques, scientifiques ou institutionnels qu'il privilégie en fonction de l'âge des élèves, l'enseignement moral et civique favorise l'échange d'arguments clairement formulés, à l'oral comme à l'écrit, et permet aux élèves d'exercer leur discernement et de développer les compétences visées.

L'enseignement moral et civique se prête particulièrement aux travaux de coopération et favorisent les échanges et la confrontation des idées. Il peut reposer sur des projets individuels et collectifs susceptibles de dépasser le cadre horaire de l'enseignement ou de mobiliser des partenaires institutionnels ou associatifs.

Enfin, dans une perspective résolument interdisciplinaire, l'enseignement moral et civique ne se substitue pas à ces deux « éducations », mais contribue à faire naître des projets interdisciplinaires et y participe de plein droit, grâce à la coopération des professeurs de toutes les disciplines dans le second degré, notamment le professeur de français, le professeur d'histoire-géographie ou de sciences de la vie et de la Terre pour l'enseignement primaire, la diversité des disciplines contribuant notamment avec les sciences économiques et sociales et la philosophie.

De fait, une approche plurielle de l'enseignement moral et civique se décline tout au long du programme d'enseignement moral et civique selon le tableau suivant.

	EMI	EDD
CP		Respect dû à l'environnement la compréhension des règles collectives
CE1	Première approche des stéréotypes dans la production visuelle et audiovisuelle	Respect dû à l'environnement la compréhension des règles collectives
CE2	Initiation des élèves à la construction pour leur faire comprendre qu'un intérêt général	Mise en relation des écogestes Découverte des opérations locales en faveur de l'environnement quand on p
CM1	Civisme numérique Recherches en ligne, production et diffusion d'information Cyberviolences et harcèlement en ligne Sobriété numérique	Lien entre civisme et conscience écologique Sobriété numérique
CM2	Liberté d'expression en ligne (Convention internationale des droits de l'enfant, CIDE)	Devoir civique dans ses aspects environnementaux Charte de l'environnement,
Sixième	Vie privée et vie publique droit à l'image, explicatif à 15 ans Réflexion sur les données personnelles, les traces numériques	Explication du rôle de représentants des éco-citoyens, début des références aux ODD poursuivies dans la suite du programme L'intérêt général dans une
Cinquième	Discours de haine en ligne, lien avec les discriminations et cadre législatif	La solidarité en rapport avec de la santé publique, les inégalités risques environnementaux
Quatrième	Liberté d'expression en ligne et ses abus et ses limites Liberté de la presse Guerre informationnelle et cyberdéfense	La police de l'environnement leur prévention et leur traitement
Troisième	Le rôle des médias, des sondages, le couple information / désinformation les débats en ligne	La Charte de l'environnement
CAP	Liberté et responsabilité : information, presse, travail journalistique, liberté d'expression intelligence artificielle	Charte de l'environnement, responsabilité des entreprises, conférences internationales, ODD
Seconde	Liberté de la presse et de l'expression journalistique, régulation des réseaux sociaux (règlement européen sur les services numériques, Pharos) L'intelligence artificielle	Droits environnementaux et conférences internationales sur les enjeux climatiques, la responsabilité sociétale des entreprises
Première	Traitement médiatique des minorités (en lien avec la discrimination)	
Terminale	La place des discours scientifiques et leur réception dans l'opinion, avec l'exemple du climat Les débats sur les grands défis environnementaux et numériques (voie professionnelle) Travail sur les sondages et leurs usages Fiabilité des sources et débats sur les réseaux sociaux	La place des discours scientifiques et leur réception dans l'opinion, avec l'exemple du climat Les débats sur les grands défis environnementaux et numériques (voie professionnelle) L'adoption des ODD à l'ONU

Le programme d'enseignement moral et civique participe pleinement à la formation des élèves, qu'elles soient cognitives, émotionnelles et comportementales. Les démarches pédagogiques qu'il engage, il répond à l'objectif d'améliorer les relations à soi et aux autres. De la même manière, il s'articule avec l'enseignement de la sexualité : se connaître, vivre et grandir avec son corps ; rencontrer les autres et construire sa place dans la société, y être libre et responsable.

L'articulation de ces enseignements vise à développer chez les élèves des compétences de nature à favoriser un climat scolaire apaisé et à prévenir toutes formes de violence et de discrimination, notamment en lien avec les séances d'empathie.

L'ensemble de ce ~~est indispensable à la formation~~ de futurs citoyens éclairés, acteurs de leur vie et capables de contribuer positivement à la société.

Le tableau suivant identifie pour chaque niveau de la scolarité l'ensemble des ~~thèmes~~ ~~thèmes~~ explicites avec les notions et compétences affective, relationnelle et sexuelle et du développement de l'empathie.

	Éducation à la vie affective et relationnelle (école primaire) Éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (collège et lycée)	Développement de l'empathie altruistes et prosociaux
CP	Connaissance et maîtrise de soi Règles d'hygiène et exigence conscience de son intégrité ; connaître et respecter les règles élémentaires personnelles	Connaissance et maîtrise de soi : comprendre ses émotions et ses sentiments
CE1	Altérité et sociabilité Règles collectives (lien possible avec la promotion de relations égalitaires et la compréhension des enjeux d'une nation)	Développer sa capacité d'empathie Apprendre aux élèves à reconnaître les situations de violence physique et/ou verbale, les situations de harcèlement
CE2	L'engagement en commun (lien possible avec la compréhension de consentement et les différentes manières de le solliciter et de l'exprimer)	Sensibiliser à la notion de bien commun et amener les élèves à prendre conscience que les actions individuelles doivent tenir compte de l'intérêt collectif
CM1	L'égalité d'opportunités (lien possible avec la promotion des relations égalitaires et positives telle que l'égalité filles-garçons)	Comprendre ce qu'implèment les cyberviolences et harcèlement en ligne
CM2	Respecter les droits de tous (lien possible avec la connaissance de ses droits et l'importance de protéger dans les relations avec les autres et dans les réseaux sociaux)	La lutte contre les discriminations suppose la déconstruction des préjugés et des stéréotypes
Sixième	Le droit à la vie privée : l'intimité d'une personne recouvre la vie affective, relationnelle et sexuelle de cette personne	Le développement de l'empathie au second degré, dans le cadre de séances dédiées (heures de vie de classe, dans les enseignements ou lors d'interventions, etc.) pédagogiques.
Cinquième	Agir pour l'égalité entre les sexes Les violences sexistes et sexuelles persistent, qui nécessitent l'action de la société civile Discriminations liées au sexe, à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre	
Quatrième	L'État de droit (lien possible avec les questions de harcèlement, de cyberharcèlement, de lutte contre la prostitution, etc.)	
Troisième	Citoyenneté active (lien possible avec la prise en compte de la sexualité dans la définition et le respect des droits humains)	
CAP	Liberté et responsabilité : l'information (lien possible avec la protection et le respect de protéger les autres : l'intimité à l'école et dans les réseaux sociaux)	
Seconde	Liberté et responsabilité : l'information (lien possible avec la protection et le respect de protéger les autres : l'intimité à l'école et dans les réseaux sociaux)	
Première	Les violences sexistes et sexuelles portent atteinte à la cohésion d'une société Étudier les actions menées pour lutter contre	
Terminale	Citoyenneté active (lien possible avec la liberté d'être soi-même parmi les autres et les sociétés pour garantir cette liberté).	

Notions abordées	Contenus d'enseignants	Démarches et situations possibles	Apprentissages possibles
Droits et devoirs de l'élève Égalité Responsabilité	S'approprier l'école (droit pour soi-même (son propre bien-être et sa propre sécurité) ;	Présenter explicitement les règles s'intégrant à leurs droits et leurs devoirs au sein de cet espace partagé. L'élève apprend à adopter un comportement responsable et approprié aux situations vécues dans les différents temps et espaces de cette prise de conscience s'opère notamment à travers la consigne en classe. En s'appuyant sur quelques (droit à la sécurité p. 17, etc.) pour lui faire prendre conscience que ses droits impliquent des devoirs. À partir d'exemples concrets choisis l'élève ou dans ses abords immédiats règle en lui donnant la possibilité d'exprimer et d'expliquer que tout manquement aux règles entraîne des conséquences pour l'élève qui en est à l'origine préjudices. Un échange portant sur les différents degrés de ces manquements (en fonction de leur gravité) peut se révéler utile et permettre à l'élève de réfléchir au manquement pouvant entraîner une sanction.	
	respecter les différents adultes de l'école en identifiant leur rôle ; développer son autonomie ; prendre des initiatives personnelles et faire des choix sans craindre de se tromper ;	Faire comprendre que le respect des règles garantit la sécurité de l'enfant en attirant attention à l'autorité des adultes et à leur rôle déterminé. Adopter une conduite appropriée et de solliciter selon ses besoins. Présenter la règle non pas seulement comme une contrainte mais aussi comme une protection qui procure à l'élève ce dont il a besoin pour apprendre et se développer. Appréhender la règle collective tout en offrant la possibilité de prendre des initiatives ; elle contribue au développement de son autonomie.	

Droits de	identifier les risques et les dangers de son environnement immédiat et adopter un comportement adapté ;	Faire saisir aux élèves le sens et Respecter les règles est une condition essentielle pour prendre des initiatives et agir de façon autonome sans nécessairement attendre l'autorisation de l'adulte. Attestation de première éducation à la route (APER).
	respecter les équipements de la collectivité, condition du partage de biens communs ;	Le respect des biens et des équipements de la collectivité permet à l'élève d'en disposer et d'être dans cette perspective : ce qui est vrai pour lui. Initier à la distinction entre l'individu et le bien commun. L'aider à comprendre le respect qui s'exprime dans la vie sociale, des espaces familiers aux espaces plus lointains, qui sont des biens communs. Aborder la question du respect dû aux animaux de compagnie.
	savoir que les enfants ont des droits (Convention internationale des droits de l'enfant,	Aborder les droits de l'enfant par la Convention internationale des droits de l'enfant et l'élève doit comprendre que sa protection dépasse le cadre national comme celui de l'école et que chaque enfant a des droits.

Règles d'hygiène et exigence d'intimité

Notions abordées	Contenus d'enseignements	Démarches et situations d'apprentissage
Identité Dignité	Avoir conscience de son intégrité ; connaître et appliquer les règles élémentaires d'hygiène personnelle ; connaître et respecter les règles élémentaires de l'intimité personnelle.	À partir de situations réelles ou fictives, développer le respect par les élèves de leur propre corps et de leur intimité (CIDE, art. 16) en abordant : - la notion d'intimité et de droit - le droit à la sécurité et à la protection ; - l'égalité entre les sexes et les relations de vie affective et relationnelle).

Être élève à l'école de la République

Notions abordées	Contenus d'enseignements	Démarches et situations d'apprentissage
République	Identifier le drapeau français ; reconnaitre La Marseillaise.	À partir de la présence des symboles républicains dans la salle de classe (L. 111-1-2 du Code de l'éducation), faire reconnaître aux élèves le drapeau tricolore français et la Marseillaise. En les associant à des événements au cours desquels ces deux symboles sont convoqués pour représenter la France, ainsi que des lieux de la République dans lesquels ils sont présents, faire comprendre aux élèves qu'ils sont citoyens de la République française pour poser les premiers jalons de la vie collective et susciter un sentiment d'appartenance à la République.

CE1 : Respecter les autres

Attendus et objectifs

L'enseignement moral et civique au CE1 engage les élèves à se tourner davantage vers les autres pour développer des compétences en lien avec les principes d'égalité, de dignité de tous et de respect de l'autre. Par le développement de compétences dans le respect des règles, ils apprennent à vivre ensemble.

Altérité et sociabilité

Notions abordées	Contenus d'enseignements	Démarches et situations d'apprentissage
Fraternité Solidarité Dignité de la personne humaine Stéréotype Préjugé	Reconnaitre et prendre en compte les émotions et les sentiments d'autrui ; développer sa capacité d'empathie ;	En mobilisant les compétences psychosociales, apprendre aux élèves à être attentifs aux autres, à entendre et respecter les émotions des autres. Initier les élèves à l'empathie et à la reconnaissance des différences. L'aider à développer un regard positif sur les différences.

	s'entraider avec les autres ; reconnaître la diversité comme richesse et ne pas faire des différences (sociales, physiques, culturelles, de genre) un motif de violence ; faire comprendre que la solidarité est liée avec la notion de fraternité, permettent un renforcement de la notion d'égalité pour toutes les personnes.	Apprendre aux élèves à reconnaître les situations de violence physique et/ou verbale, les situations de harcèlement. Cette démarche peut s'inscrire dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté. Elle permet de prendre conscience des différentes postures engagées dans une situation de harcèlement (auteur, cible, témoin) et de comprendre que le harcèlement est une situation de violence punie par la loi. [EMI] Introduire la notion de stéréotype en prenant appui sur des exemples pris dans le quotidien des élèves (publicité, dessin animé). Entreprendre une première approche critique du questionnement des élèves. Comprendre que les préjugés ont une incidence sur son rapport à l'autre. Développer le respect de l'autre et : - la notion d'respect de la vie privée (sanitaires, vestiaires, espace numérique de travail) ; - le droit à la sécurité et à la protection ; - les violences sexuelles (éducation à la vie affective et relationnelle).
--	---	---

Règles collectives et prise d'initiative

Notions abordées	Contenus d'enseignants	Démarches et situations d'apprentissage
Responsabilité Civilité	Connaître et appliquer les règles élémentaires de vie, de communication et d'échange en collectivité : l'idée de civilité ; identifier les dangers au sein des situations dans lesquelles on se trouve ; prendre des initiatives (faire des choix, les justifier).	Les élèves apprennent à respecter et à appliquer les règles communes. Ils adaptent leur posture, leur langage et leur comportement au contexte scolaire. Ils respectent les biens personnels et collectifs dans la classe et dans l'école. Ils sont responsables de leur comportement envers autrui et envers leur environnement [EDD]. Développer la responsabilité des élèves et les amener à reconnaître les situations dangereuses et les événements déclencheurs pouvant être à l'origine d'un danger pour eux-mêmes ou pour les autres, même dans un environnement familial. Développer leur autonomie pour les rendre capables de donner l'alarme (savoir où trouver les numéros d'urgence ; savoir passer un message d'alerte efficace). S'appuyer sur le réseau de premiers secours (APS) et l'attitude de première aide (APER).

Principes et symboles de la République

Notions abordées	Contenus d'enseignants	Démarches et situations d'apprentissage
République	Identifier les symboles républicains ; apprendre à chanter le 1^{er} couplet et le refrain de <i>La Marseillaise</i> ; comprendre la devise « Liberté, Égalité, Fraternité » ;	Repérer la présence de symboles de la République dans l'environnement proche de l'élève et identifier leur lien avec les valeurs et principes de la République. Donner à connaître les lieux de mémoire locaux de la commune de l'école afin d'amorcer la construction d'une mémoire collective. Participer à des cérémonies ou événements mémoriels.
Laïcité	aborder le principe de la liberté de conscience ; savoir que le français est la langue de la République.	La laïcité est abordée comme liberté de croire, de ne pas croire ou de changer de croyance ; elle permet donc la diversité des croyances et des opinions philosophiques. En faire apparaître les implications dans le cadre du respect des règles de la vie collective, qui se traduisent dans la Charte de la laïcité (notamment les art. 6 et 8). À partir de documents administratifs officiels (acte de naissance, etc.), montrer l'usage du français.

CE2 : Apprendre ensemble et vivre ensemble

Attendus et objectifs

À la fin du CE1, les élèves ont compris et acquis les principes du respect de soi et des autres. Ils s'agit de développer le sentiment d'appartenance à la communauté dans le contexte de l'engagement communautaire des élèves et d'autres réflexions plus approfondies d'intérêt général.

L'engagement pour le bien commun

Notions abordées	Contenus d'enseignements	Démarches et situations d'apprentissage
Bien commun Responsabilité	Sensibiliser à la notion de bien commun et amener les élèves à prendre conscience que les actions individuelles doivent tenir compte de l'intérêt collectif ;	Participer à la réalisation de projets communs. Expérimenter la prise de décision à la majorité dans la classe, à travers des jeux de rôle qui permettent l'initiation, par la pratique du collectif démocratique et à l'autonomie. Développer chez l'élève le sens de la responsabilité collective par rapport aux autres. [EDD] La sensibilisation au bien commun passe par la mise en œuvre du développement durable (approche de la notion de ressources naturelles et de biodiversité). Les élèves apprennent progressivement à différencier l'intérêt particulier de l'intérêt général. La prise de conscience de l'intérêt général se construit au fil du temps et est utile et nécessaire au collectif dans lequel on vit. Les élèves mettent en pratique les premières notions de gestion responsable de l'environnement par des gestes et des actions simples. Reconnaître les situations dangereuses et les événements déclencheurs pouvant être à l'origine d'un dommage à l'environnement extérieur à l'école ou à la maison (écologie). Ces démarches peuvent s'appuyer sur l'APER.
Service public	Savoir qu'il existe des institutions et des associations au service du bien commun ;	Présenter une institution ou une association (pompiers, police, métiers de la santé, par exemple). Montrer que la fonction de l'école est d'être elle-même un service public.
Intérêt général et intérêt particulier	aborder des enjeux d'intérêt collectif : l'éducation pour tous, l'environnement, la sécurité, l'intégrité du territoire ;	Donner un sens à la notion de fraternité en s'appuyant sur la Charte de la laïcité, et montrer que cette fraternité implique de se soucier de l'intérêt général. Organiser par exemple au sein de l'école une collecte de denrées de première nécessité ou de matériel scolaire au profit d'une épicerie solidaire de proximité ou d'une association humanitaire. [EMI] Pour montrer que des activités de photo-langage peuvent être menées pour apprendre aux élèves à lire les images avec discernement. Permettre aux élèves d'acquérir les compétences de se conformer au rythme collectif (faire quelque chose ensemble ou être attentif, prendre en compte des consignes collectives, etc.), de s'approprier les règles collectives ensemble. Participer à une élaboration collective de règles de vie adaptées à la classe.

La République et son fonctionnement

Notions abordées	Contenus d'enseignements	Démarches et situations d'apprentissage
République	Savoir qu'en France, le chef de l'État est élu président de la République et le maire est élu local, et le représentant de l'État dans la commune ; connaître son rôle à la tête de la collectivité (état civil, école, environnement) ; approfondir la compréhension de la devise « Liberté, Égalité, Fraternité ».	À partir de l'organisation d'une élection (délégué de classe par exemple), comprendre les règles et le fonctionnement de l'élection présidentielle. Faire une enquête sur les compétences des élus de la commune ; interviewer le maire de la commune ou un conseiller municipal. [EDD] Apprendre à connaître les opérations locales en faveur de l'environnement. À partir d'un questionnaire des élèves, identifier les différents éléments de la devise de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la liberté sans l'égalité fait mal ; la fraternité sans la liberté empêche les différences ; la fraternité sans l'égalité empêche la fraternité, c'est une société où chacun se sent exclu.

CM1 : Faire société

Attendus et objectifs

Dans la continuité des apprentissages du cycle 2, les élèves de CM1 trouvent progressivement leur place dans la collectivité scolaire et apprennent à y jouer un rôle croissant dans le respect de l'intérêt général. Ils consolident leurs connaissances du cadre général d'une société démocratique. Les apprentissages abordent les aspects du civisme dans les différents temps et espaces de la vie sociale et favorisent la compréhension des notions de fraternité et d'égalité.

Civisme et citoyenneté

Notions abordées	Contenus d'enseignements	Démarches et situations d'apprentissages
Civisme	Définir le civisme comme l'action d'un citoyen en fonction du bien public et dans le respect des règles ;	Sensibiliser les élèves à l'engagement civique en s'appuyant sur des exemples concrets. [EDD] Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement en développant une culture du respect (notamment en partageant harmonieusement les lieux de vie et en respectant l'environnement).
Sobriété numérique	aborder des exemples de comportement civique dans la classe et dans la vie quotidienne, en ligne, et en faveur de l'environnement	Reconnaître des situations de danger, alerter et se mettre en sécurité (APS, APER). [EMI] Afin de développer un civisme numérique, s'appuyer sur les compétences pour l'éducation à la culture et à la citoyenneté, et particulièrement : - travailler sur les espaces de travail accessibles aux élèves (espace numérique de travail, blog de classe, d'école, etc.) ; - penser cet apprentissage comme une déclinaison en ligne de ce qu'on leur demande ; de faire hors ligne ; - renforcer les compétences des élèves en matière de recherche documentaire en ligne : appréhender le lien entre image et texte, distinguer émetteur et récepteur, aborder la notion de « source », interroger la notion d'information ; - produire et diffuser de l'information en ligne (blog, vidéo, etc.) ; - envisager les conséquences en matière environnementale des usages du numérique (par exemple la consommation énergétique des serveurs, des applications, etc.) ; - aborder la question du droit à la déconnexion numérique et de son importance pour la santé mentale et physique. Cette démarche contribue au développement des compétences numériques (CRCN).
Incivilités	connaître et appliquer les règles de civilité en société ; identifier les incivilités et comprendre pourquoi elles nuisent à la vie en commun ;	Montrer comment la politesse fait partie du civisme par la connaissance volontaire des règles et le respect des autres. [EDD] Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement en développant une culture du respect en s'appuyant sur des exemples concrets.
Démocratie	apprendre la signification du terme « démocratie » et le fonctionnement du suffrage direct.	Exposer les principes généraux de la démocratie en France en abordant les notions de citoyenneté, de vote et de participation aux décisions. Expliciter les articles 3, 6 et 16 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (DDHC) : articuler une réflexion sur la démocratie scolaire (conseils d'élèves, conseils de classe, etc.) et la démocratie populaire, de volonté générale, de droit de participation et de séparation des pouvoirs.

L'égalité dans la dignité

Notions abordées	Contenus d'enseignements	Démarches et situations d'apprentissages
Égalité, dignité, discriminations Tolérance	Comprendre la notion d'égalité en lien avec la dignité et comprendre ce qu'elle implique : le respect de la dignité de la personne humaine.	À partir de situations réelles ou fictives, identifier des situations dans lesquelles l'égalité est respectée et des situations de discrimination ou d'atteintes à la dignité. Dans le cadre d'activités de groupe, identifier les situations de son intégrité personnelle et de celle des autres, dans leur diversité (croyances, convictions, etc.). Mettre en place des situations

		permettant à chacun d'assumer ses c autres. [EMI] Aborder le phénomène des cyberviolences ; démontrer que ces actes peuvent entraîner du harcèlement en ligne ; rappeler la règle et le droit ; faire le lien avec le CRCN. Ces démarches peuvent s'app éducation à la r vie affective et relationnelle et le dispositif Phare.
--	--	---

Comment faire société

Notions abordées	Contenus d'ens	Démarches et situations d'apprentiss
Fraternité et empathie	Comprendre la notion de fraternité, valeur et principe de la République ; comprendre ce qu'implique l'empathie.	À l'occasion d'un débat réglé, amener personnelles tout en tenant compte de la sensibilité des autres (nuancer son propos, modérer son attitude). Par une discussion collective, amener les élèves à définir égoïsme et altruisme. À partir de situations de tensions entre élèves, réelles ou fictives, faire réfléchir les élèves à ce que cela implique d'être un élève (tolérance envers autrui et ses idées en dehors de la camaraderie et de l'amitié). Dans le cadre du développement des compétences psychosociales, développer l'empathie comme moteur discriminations, la violence physique ou verbale, le harcèlement, les cyberviolences.

CM2 : Vivre en république

Attendus et objectifs

Par la compréhension des notions de droit, de devoir, de règle et de liberté, les élèves ont commencé à appréhender la citoyenneté française. En CM2, ils sont amenés à comprendre les fondements de la vie en république. Ils découvrent ainsi le fonctionnement des institutions au moyen de cas pratiques en lien avec leur quotidien. Par la sensibilisation aux préjugés et aux stéréotypes, ils identifient les atteintes à autrui et apprennent le respect de la dignité de la personne humaine et l'égalité des droits.

Citoyenneté et nationalité

Notions abordées	Contenus d'ens	Démarches et situations d'apprentiss
Citoyenneté Droits civils et politiques	Connaître les conditions d'acquisition de la nationalité française : montrer le lien étroit entre citoyenneté et nationalité. Un citoyen bénéficie de droits civils, puis politiques à sa majorité, et tout individu bénéficie de droits civils ; connaître le rôle politique des citoyennes et des citoyens : ils ont vocation à participer à la vie politique du pays et à l'évolution des institutions (découverte des procédures générales d'élaboration)	À partir de l'article 7 de la Convention de l'enfant, faire comprendre que tout droits, dont celui d'acquiescer une na illustrant des droits, comprendre qu'en France, tout de droits comme celui à l'éducation L'élève doit être en mesure à parti Déclaration des droits d'homme e quelques droits individuels et collectifs comme le droit à la liberté d'expression, d'association, d'art 10), le droit à la sûreté (art. 2). Il doit savoir les distinguer des droits politiques comme le droit de vote et d'éligibilité qui permet toas de la vie publique. Ces droits sont illustrés avec des situations concrètes de la vie quotidienne. L'expérience des conseillers municipaux d'expliquer le rôle politique du ci de sa cité. Une rencontre avec des élus locaux (maire de la commune, conseillers municipaux) peut être ainsi l'occasion d'appréhender le rôle des citoyens actifs qui se sont portés candidats à une élection municipale, et de comprendre les modalités d'exercice de leur mandat local. La participation au concours Le Parlement des enfants favorise la pratique du dialogue et du débat démocratique des élèves. Cette action éducative permet aux élèves de découvrir le rôle du législateur.
Devoirs	connaître les devoirs du citoyen et de toute personne résidant sur le territoire national :	L'étude de plusieurs articles de la caractériser différents devoirs du citoyen, comme sa participation au financement des charges supportées par l'État par l'impôt (art 13).

	respecter les lois, contribuer à financer les dépenses publiques. Chaque citoyen doit respecter les droits des autres qui sont identiques aux siens (Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, art. 3 et 13) ;	En expliquant que les électeurs et les électrices sont à l'origine en vigueur par leurs représentants démocratiquement élus, et en se référant à l'article Constitution affirmant que la souveraineté nationale appartient au peuple, l'élève doit expliquer et les citoyens que participent à l'élaboration des lois en même temps respecter.
	comprendre que le terme de devoir peut aussi désigner une réalité plus morale, qui doit guider le citoyen dans son comportement dans l'espace public	La description d'une carte électorale à réfléchir à la notion de devoir civique à partir de la mention « Voter est un droit, c'est aussi de faire comprendre que par leur vote citoyennes et citoyens assurent le bon fonctionnement de la démocratie. [EDD] Des exemples choisis de comportements dans la vie quotidienne (recyclage, réduction des déchets, lutte contre le gaspillage, etc.) sont mis en lien avec le devoir civique et présentés comme un autre exemple de devoir civique.
Symboles républicains	connaître et comprendre les symboles républicains mentionnés par la Constitution : drapeau, hymne, devise, et d'autres coutumes comme Marianne ; connaître la fête nationale du 14 juillet (héritière de la Fête de la Fédération de 1790) ; comprendre la nécessité de respecter ces symboles ; savoir que la République française est membre de l'Union européenne (UE).	La République est représentée, elle se rend visible par des symboles fédérateurs. Connaître des lieux de la mémoire collective et les dates de commémorations, et faire apparaître ce que nous devons aux générations antérieures (visiter des lieux de mémoire ; lire un témoignage d'un combattant ; identifier des traces laissées par l'histoire). Participer à la commémoration. Connaître le drapeau européen, comprendre pourquoi il est associé au drapeau tricolore sur les bâtiments publics et reconnaître l'hymne européen.

Libertés et droits fondamentaux

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage
Liberté Droits fondamentaux	Faire connaître les droits et libertés fondamentaux institués par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789), la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), la Charte des droits fondamentaux européenne (2000) ; mettre en avant certains droits politiques, économiques et sociaux qui en découlent : suffrage universel, droit à l'emploi, à la santé, à la gratuité de l'enseignement, accès à la culture, droits environnementaux (Charte de l'environnement)	Aborder des textes qui recensent les libertés et droits fondamentaux reconnus en France (depuis la Déclaration de 1789 jusqu'à la Constitution de 1958 et la Charte européenne (Charte des droits fondamentaux)). Découvrir les libertés fondamentales, à la fois individuelles et collectives (liberté d'expression, liberté de conscience, etc.) et expliquer que ces libertés comportent aussi des limites pour que la liberté des uns n'entrave pas celle des autres (art. 14 DDHC). Ainsi, la liberté d'expression énoncée dans l'article 11 de la DDHC peut être mise en lien avec la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, encadrant cette liberté. Lire et expliquer les articles 1 et 2 de la DDHC (les droits fondamentaux et leurs fondements). [EDD] Expliquer comment la référence aux droits fondamentaux s'attache aux problèmes environnementaux (Convention de Berne relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe, 1979). Présenter la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.

	montrer que les droits fondamentaux dans le cadre de la loi (exemple de la liberté d'expression)	Un travail sur la liberté d'expression d'information, peut être et mené des médias dans l'école.
	approfondir avec les droits dits « de troisième génération », qui résultent du droit de chacun de « vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé » (art. 1 ^{er} de la Charte de l'environnement)	En lien avec les articles 13 et 17 (CIDE), lier la question des libertés et du droit à la découverte des réseaux sociaux (qui ne sont pas un espace de non-droit) et la liberté d'expression et d'anonymat. [EMI] Aborder la question de la liberté de la presse à travers le message d'information fiable et vérifiée est essentiel en démocratie. Appréhender la notion de « désinformation » avec les élèves (et ses possibles conséquences). Consolider les bonnes pratiques face à l'information (évoquer par exemple la manipulation de l'information).

Respecter les droits de tous

Notions abordées	Contenus d'enseignements	Démarches et situations d'apprentissage
Discriminations Stéréotypes	Montrer que la lutte contre les discriminations suppose la déconstruction des préjugés et des stéréotypes ; faire reconnaître les atteintes aux personnes : le racisme, l'antisémitisme, le sexisme, la xénophobie, l'homophobie, le harcèlement ; savoir que l'expression des discriminations est sanctionnée par la loi.	[EMI] Conduire une réflexion avec les élèves sur le respect dans un contexte numérique et, notamment, celui des réseaux sociaux : étudier le rôle des médias dans la construction et le renforcement des stéréotypes et des préjugés ; aborder la notion de « haine » ; questionner le rôle des réseaux sociaux et leur mécanique de diffusion de contenus irrespectueux ; faire comprendre que la diffusion et la rediffusion de ces contenus constituent des manières de porter atteinte à la dignité et à la sécurité des personnes ; expliquer pourquoi ils sont punis par la loi. Les élèves comprennent le rôle du témoin de situations de discriminations ou de harcèlement-cyber. Cette démarche peut s'inscrire dans un projet de classe.

À l'école laïque

Notions abordées	Contenus d'enseignements	Démarches et situations d'apprentissage
Laïcité (vue en CE1)	Le respect des croyances est assuré, mais, comme ailleurs, leur expression est limitée par la loi. Celle-ci protège les élèves de toute influence religieuse et préserve leur liberté de conscience ; nul ne peut être discriminé pour sa croyance ou ses convictions, non plus le droit d'imposer ses convictions aux autres.	Les élèves sont sensibilisés au respect de la diversité des croyances et des convictions de chacun dans les limites fixées par la loi. À partir de la lecture et de l'étude d'articles de la loi, les élèves expliquent pourquoi l'école est laïque et comment les comportements remettant en cause la laïcité (art. 13 du préambule de la Constitution de 1946, loi du 15 mars 2004). Des références historiques comme les lois scolaires de 1881-1882 peuvent être mobilisées pour démontrer l'ancrage historique de la laïcité à l'école dans la constitution de la République. Une approche de la loi de 1905 permet de comprendre la laïcité comme principe de notre société. Ces démarches peuvent être mises en œuvre de la Journée de la laïcité du 9 décembre.

COLLÈGE

Les horaires indiqués ci-dessous le sont à titre indicatif.

Sixième : Apprendre à vivre dans une société démocratique

Attendus et objectifs

Au collège, l'élève arrive dans un nouvel espace réglé auquel il s'adapte. Il y poursuit l'apprentissage de la citoyenneté et de la participation démocratique.

abordant des aspects fondamentaux de la vie dans une société démocratique : élire ses représentants et représenter les autres, respecter des règles collectives et comprendre pourquoi on les respecte –notamment sous l'angle de la scolaire – protéger sa vie privée et celle des autres tout en participant à la vie publique. Prenant conscience de ses responsabilités, l'élève se familiarise avec la liberté de conscience qui garantit la paix sociale ; celui de la dignité de la personne humaine, qui garantit à son tour le respect de sa vie privée et constitue une clef pour comprendre la raison d'être des règles et des lois de la démocratie.

Représenter les autres et servir l'intérêt général (5 à 6 heures)

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'app
Représentation et démocratie représentative (vue en CM1) Vote	Les représentantes et représentants, choisis par un vote, portent la parole des autres, participent à des délibérations collectives et à la prise de décision ; à toutes les échelles (classe, collège, commune, département, région, pays, Union européenne), ils répondent à des besoins collectifs : éducation, santé, secours, transport, enjeux du développement durable et de la transition écologique ;	À partir des missions du délégué de classe et des autres fonctions représentatives au collège (éco-délégués, représentants au conseil de la vie collégienne) ou en dehors (conseillers départementaux jeunes), travailler sur les différentes échelles de représentation : l'Assemblée nationale et au Parlement européen ; faire comprendre l'intérêt du représentant et la contribution de chacun à des prises de décision qui concernent l'intérêt général. Le Parlement des enfants peut décider d'un projet spécifique, de caractère général.
Intérêt général (vu en CE2)	L'intérêt général est l'intérêt de tous les membres de la société. Il n'est pas toujours en accord avec les intérêts de chacun ; dans une perspective de développement durable, la définition de l'intérêt général prend en compte les générations futures ;	[EDD] À partir d'objectifs de développement durable (ODD 12, 13, 14), faire comprendre l'intérêt général, pour passer du geste individuel à la décision prise, soit dans une instance du collège (par les éco-délégués ou d'autres élèves), soit à l'échelle territoriale, voire par l'État.
Responsabilité (vue en CP, CE1, CE2)	les représentants élus sont responsables : ils expriment la parole des électeurs et suivent les règles des assemblées et des conseils dans lesquels ils sont élus.	

Respecter des règles et en comprendre la finalité : l'exemple de la laïcité à l'École (5 à 6 heures)

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'app
Laïcité (vue en CE1, CM2) Liberté de conscience	La laïcité garantit la liberté de conscience et de religion à tous les citoyens, quelles que soient leurs croyances ou opinions ; la neutralité de l'État à l'égard des religions et des cultes (loi de 1905) ; la liberté de conscience est celle de croire, celle de ne pas croire, celle aussi de changer de croyance ou de religion ; la laïcité est un principe juridique et non une opinion, elle diffère par conséquent de l'athéisme, de l'agnosticisme, qui sont des options philosophiques personnelles ; la laïcité à l'école est le choix de chaque enfant : elle crée un espace neutre à l'abri de tout prosélytisme (loi du 15 mars 2004 ; Charte de la laïcité) ; dans ce but, la laïcité impose des règles à tous les membres de la communauté scolaire, elle prépare les élèves à vivre dans une communauté nationale où différentes opinions philosophiques et religieuses peuvent être discutées dans le cadre de la loi.	À partir de la Convention internationale des droits de l'enfant (art. 2, 12 à 14 et 28) et d'une étude de principes, définir ce que sont des droits, notamment la liberté de conscience, et expliquer que des devoirs découlent de ces droits. Comparer la loi du 15 mars 2004 (et sa traduction dans le règlement intérieur) avec les articles 4 et 10 de la DDHC et la Charte de la laïcité pour permettre aux élèves de comprendre pourquoi l'école est un lieu d'apprentissage des droits et devoirs et comment un interdit permet leur protection. En s'appuyant sur la conception de la laïcité (art. 1 et 2 de la loi de 1905), faire comprendre aux élèves que ce principe s'applique à tous les citoyens et personnes concernés (sphère publique, espace public, sphère privée), et mettre en évidence la particularité de la laïcité pour les usagers et pour les personnels. La Journée de la laïcité du 9 décembre est l'occasion de valoriser les projets conduits sur ce thème.

Avoir des droits en tant que personne et respecter ceux des autres : l'exemple du droit à la vie privée (5 à 6 heures)

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'app
Vie privée	L'enfant connaît le droit au respect de sa vie privée (CIDE, DDHC et Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne) ; le droit au respect de la vie privée comprend le droit à l'information, la protection du droit à l'intimité d'une personne ;	Mettre en rapport, d'une part le droit de manière générale de la CIDE ; montrer que le droit à la vie privée est adossé au droit à la vie (art. 6) et au droit à un nom et à une nationalité (art. 7 et 8). [EMI] À partir de situations concrètes, faire identifier aux élèves les risques liés aux usages numériques (cyberharcèlement, désinformation, risques pour la santé) pour faire comprendre pourquoi l'âge de numérique a été fixé à quinze ans par le législateur (loi du 7 juillet 2023).
Identité (vue en CP) dans un contexte numérique Responsabilité (dans ses pratiques communicationnelles) (vue en CP, CE1, CE2)	ce droit doit être également respecté dans l'univers numériques sociaux (majorité numérique, données personnelles, traces numériques, réputation numérique).	À l'appui des ressources proposées dans le cadre du CRCN et de la Charte culture et à la citoyenneté numérique, faire réfléchir à ce que sont des traces numériques, à la nécessité de les protéger (contre des usages commerciaux, mais aussi à des fins politiques) et à leur impact sur la personne (tension entre droit à la vie privée et à l'information). Le <i>Safer Internet Day</i> , inscrit dans le programme Phare, est l'occasion de sensibiliser les élèves à un usage raisonné du numérique. S'appuyer sur PIX.

Cinquième : Égalité, fraternité et solidarité

Attendus et objectifs

En classe de cinquième, il s'agit de faire comprendre les valeurs et principes d'égalité et de fraternité. On élargit à sa dimension collective et sur leur place dans la collectivité, en exposant les mécanismes visant à réduire, compenser, voire supprimer les inégalités. L'étude d'exemples de mesures de protection et de solidarité permet de illustrer la mise en œuvre de l'idéal de la fraternité républicaine, ainsi que leur complémentarité, qu'ils soient locaux, nationaux ou internationaux. La fraternité suppose de considérer l'autre comme son égal et d'être solidaires en cas de nécessité.

Agir pour l'égalité et lutter contre les discriminations (9-11 heures)

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'app
Égalité (vue en CM1) femmes-hommes Égalité en droits, parité	L'égalité entre les femmes et les hommes est un principe fondamental de la République française, garanti par la Constitution (article 3 du préambule de 1946 : « La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme. ») et des démocraties modernes, c'est aussi un objectif de développement durable (ODD5) ; dans la vie professionnelle et quotidienne, de nombreuses inégalités demeurent et les violences sexistes et sexuelles persistent, qui nécessitent des pouvoirs publics et de la société civile ;	À partir de textes de loi (droit de vote des femmes en 1944, droit d'exercer une profession en 1965, loi sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG) en 1975, loi sur l'autorité parentale en 1987, loi sur la parité en 2000), montrer que l'égalité des droits entre les femmes et les hommes est le résultat de combats. L'étude de la loi sur la parité permet de comprendre comment on passe des principes à un égal accès aux mandats politiques, tout en soulignant les limites de l'application de la loi. À partir de la représentation féminine et masculine des branches de métiers, d'une palette de salariales, d'autres décisions étatiques, montrer l'action de l'État dans ce domaine. Travailler avec les élèves sur les stéréotypes de genre à l'école et notamment à partir de données sur les carrières professionnelles. Mettre en rapport les freins dans la carrière des femmes et les actions conduites pour y remédier. En lien avec l'éducation à la vie affective et relationnelle et sexuelle, étudier la prévention des violences sexistes et sexuelles pour assurer la sécurité de toutes et tous.

Discrimination (vue en CM1) Inclusion	la discrimination est un délit qui contrevient au p... Code pénal définit la discrimination comme « toute distinction opérée entre les personnes physiques » selon des critères liés à leur origine, à leur sexe, orientation sexuelle et identité de genre, à leur nationalité, à leur religion, à leur apparence physique, leur handicap, leur situation de grossesse, leur santé ou leur activité syndicale, etc. (art. 225-1), punie dans certaines situations constituant un traitement défavorable (art. 225-2) ;	Ces démarches peuvent s'inscrire d'éducation à l'histoire et à la citoyenneté (concours, interventions de partenaires associatifs, démarche de labellisation, etc.) et nourrir le parcours Avenir des élèves (« Découverte des métiers »). Travailler à partir de situations ayant donné lieu à l'intervention du Défenseur de la situation de scolarisation d'un handicap pour évoquer l'inclusion des enfants sans aucune distinction. Montrer comment, dans le cadre du droit international (art. 23 CIDE), l'État cherche à (loi du 11 février 2005 « Pour l'égalité des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » et loi du 8 juillet 2013 sur la refondation de l'école) des situations d'inégalité de manière progressive l'accueil et en situation de handicap. En se référant à la loi du 27 mai 2008 punissant les discriminations, étudier le droit judiciaire (par exemple dans le monde du travail).
Racisme, antisémitisme, antitsiganisme, xénophobie, haine anti-LGBT	à la racine des agissements discriminatoires se trouvent des mécanismes d'exclusion (préjugés, etc.) qui réduisent d'un individu à son appartenance à un groupe que l'on retrouve ces stéréotypes dans le racisme et la xénophobie, punis par la loi ;	À partir de l'expression de stéréotypes montrer qu'ils constituent de la discrimination. Parmi d'autres, qui peuvent être à caractère discriminatoire (injures, harcèlements, violences, etc.) punis par la loi. Cette démarche peut s'inscrire à la citoyenneté visant à lutter contre les discriminations (concours, interventions de partenaires associatifs, commémorations, visites de lieux, etc.).
Harcèlement	les agissements discriminatoires sont aussi à la racine du harcèlement, y compris du harcèlement en ligne (depuis 2022, le harcèlement scolaire est reconnu comme un délit).	[EMI] En abordant des discours haineux en ligne, soient oraux ou écrits, faire émerger les mécanismes d'exclusion et de harcèlement stéréotypes et des préjugés posés sur une identité puis s'appuyer sur des points de discrimination choisie comme support d'étude. Étudier comment le droit s'adapte contre les discours de haine et la haine en ligne rattaché à la loi contre les discours haineux en ligne du 24 juin 2020 ; règlement européen sur les services numériques en ligne - Digital Services Act). Cette démarche peut s'inscrire aux médias et à l'information (partenaires, médias scolaires, etc.), et contribuer au développement des compétences numériques (CRCN). Le travail sur le harcèlement peut être inscrit dans le dispositif Phare ou la participation au concours « Non au harcèlement ».

La solidarité et ses échelles (7-9 heures)

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'application
Solidarité Fraternité	Le principe de solidarité signifie que la Nation assure aux individus libres et égaux en droit une protection. Au nom de ce principe, l'État, les collectivités territoriales et la société civile (associations) unissent leurs forces pour réduire les inégalités et protéger les citoyennes et les citoyens contre	Donner des exemples de missions des communes, des départements et des régions. Prendre l'exemple de l'Éducation pour tous pour comprendre la mise en œuvre de la politique de l'État, sa part dans le budget de l'État, ses inégalités en donnant à tous accès à la connaissance ; la contribution des régions, des départements et des communes. Montrer la contribution des associations à la solidarité

Risques sociaux Sécurité sociale	les risques sociaux et environnementaux ; l'impôt traduit la citoyenneté et des citoyens à la solidarité nationale (impôts directs et indirects) ; la solidarité s'exerce à l'échelle de l'Union dans le cadre de l'économie sociale et solidaire (institutions internationales et ONG) ; les risques sociaux (maladie, accident, invalidité, grossesse non désirée, perte d'emploi, perte de logement, etc.) sont aux quels les individus risquent de ne pouvoir faire face avec leurs seules ressources. La Sécurité sociale et le système public de santé participent de la solidarité nationale ; le droit international garantit aux enfants le droit à la santé et à la sécurité sociale (art. 24 à 26 CIDE) ;	et leur reconnaissance par l'État (exonération fiscale). Cette démarche peut s'inscrire à la citoyenneté (intervention sur les élèves élus au conseil départemental, conseils municipaux de jeunes, etc.) et dans le cadre de l'éducation économique, budgétaire et financière (Éducfi). [EDD] Montrer comment le droit international (accord de Paris sur le climat) prévoit une aide des pays développés aux pays en développement pour lutter contre les effets du changement climatique (atténuation et adaptation). [EDD] L'ODD « Santé et bien-être » constitue un point d'entrée pour expliquer en matière de santé publique ; par exemple : les campagnes de vaccination contre la grippe, contre l'infection du papillomavirus national nutrition santé (PNNS). Ces exemples aident à comprendre la responsabilité de protection et de prévention et la responsabilité individuelle de chacun. À partir de politiques publiques de santé, présenter des dispositifs nationaux d'accès du grand âge, de développement des liens intergénérationnels, de lutte contre les déserts médicaux ainsi que leur mise en œuvre. Sensibiliser au don de sang, acte de citoyenneté et de solidarité.
Risques environnementaux	les risques environnementaux (pollutions, incendies, catastrophes naturelles liées ou non au changement climatique) nécessitent la mobilisation de moyens à toutes les échelles, pour la prévention, la mise en sécurité des victimes et la reconstruction (loi du 13 août 2004).	À partir de l'exemple d'une catastrophe environnementale, étudier comment se déploie la solidarité nationale – tant par l'interne (sécurité civile, police et gendarmerie) que par la mobilisation – en vue de la prise en charge des victimes et de la reconstruction. Considérer les territoires touchés par une pollution lente et invisible en lien avec les activités humaines ; leurs répercussions sur la santé publique ; l'environnement et les politiques de gestion des risques (expositions aux polluants et perturbateurs endocriniens, qualité des eaux). En s'appuyant sur la loi du 13 août 2004, la sécurité civile est l'affaire de tous. L'importance de la participation des citoyens et des cadets de la sécurité civile.

Quatrième : Défendre les droits et les libertés

Attendus et objectifs

La classe de quatrième s'attache à approfondir le sens de la liberté et de faire comprendre aux élèves comment la liberté se décline dans les libertés et comment celles-ci s'inscrivent dans le cadre légal qui les sauvegarde tout en les limitant au nom de l'intérêt général. Les libertés abordées comme des instruments en vue de la protection des individus, en tant qu'elles permettent de pallier à leurs libertés et de maintenir l'ordre public. National

L'État de droit (9 heures) les libertés

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage
Libertés et droits fondamentaux (vus en CM2) Libertés individuelles et libertés collectives (vues en CM2)	Les libertés individuelles permettent aux citoyennes et aux citoyens d'être maîtres de leurs mouvements et de leurs choix (liberté de circulation ou de mariage, par exemple), mais aussi de leurs opinions et croyances (liberté d'opinion, liberté de conscience), ainsi que d'exprimer leur liberté	À partir de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (préambule, art. 2), de la Déclaration universelle des droits (préambule, art. 1 et 2) et de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (art. 13), faire comprendre aux élèves que ces textes leur garantissent des droits et libertés au quotidien : intérêt supérieur de l'enfant (art. 3 CIDE), liberté d'association (art. 11 CIDE), etc.

	d'expressions compréhensibles. Les libertés collectives leur permettent de s'associer avec les autres et de s'engager dans la vie de la société (droit de réunion, d'association, manifestation, droit syndical, liberté de la presse). Il s'agit de libertés fondamentales et de droits inconditionnels associés à l'idée de dignité humaine ;	(art. 17). À partir d'un exemple, étudier différentes libertés d'expression (liberté de la presse (définition, fondement en droit, enjeux, menaces, limites). [EMI] Travailler sur la liberté
Ordre public	nos libertés sont toutefois encadrées par la loi et limitées, en premier lieu par les libertés des autres, que nous n'avons pas le droit de violer (art. 4 DDHC) ; ensuite par la défense de l'ordre concerne non seulement la sécurité, mais également la tranquillité, la salubrité, le respect de la dignité de la personne humaine, qui permettent à chacun de jouir de ses droits et de ses libertés ;	À partir de l'exemple de la loi relative aux sectes, montrer que la loi ne définit pas la secte (au nom de la liberté de croyance), mais permet de réprimer les dérives sectaires, qui portent atteinte non seulement aux droits fondamentaux, à la sécurité ou à l'intégrité des personnes.
État de droit et hiérarchie des normes	les libertés sont garanties par le droit : elles figurent dans le bloc de constitutionnalité reconnu par le Conseil constitutionnel. L'État est soumis à la justice (son action ne peut violer les droits du citoyen) ;	À partir de décisions du Conseil constitutionnel ou du Défenseur des droits, étudier les lieux de privation de liberté ; leur diversité, les contrôles auxquels ils sont assujettis.
Justice et institutions judiciaires	l'indépendance de la justice, l'organisation garantissant le traitement équitable des justiciables ; les droits et libertés sont enfin garantis par des traités internationaux et leur respect contrôlé par des cours supranationales (Cour européenne des droits de l'homme) ;	À partir d'un cas précis (audience correctionnelle), présenter les grands principes d'organisation et de fonctionnement de la justice : dualité des ordres de juridiction ; distinction première instance, appel et cassation ; rôle des cours suprêmes, Conseil d'État et Cour de cassation ; le rôle et le fonctionnement des jurys populaires ; la justice des mineurs et le droit à la protection. Ces propositions peuvent s'intégrer dans le cadre d'éducation à la citoyenneté, (concurrents Découvrons notre Constitution, intervention de partenaires dans le champ des Semaines de la presse et de la culture). Utiliser le Passeport Educdroit pour aborder les différents aspects traités sous l'angle

Défendre le cadre démocratique : sécurité et défense nationale (9 heures)

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'application
Ordre public et souveraineté nationale Défense	La « sûreté » fait partie des droits affirmés par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (DDHC, art. 2). Elle signifie à la fois que les droits du citoyen sont protégés et qu'il se trouve en sécurité. Les forces de sécurité intérieure, comme la police, la gendarmerie, les pompiers et les douanes, répondent à cette exigence ; les forces armées ont vocation à défendre la souveraineté nationale, qui peut se trouver menacée ; elles ont aussi pour mission de servir la Nation quand elle est engagée par des traités ou comme membre d'organisations internationales comme l'ONU. La défense doit également affronter de	Aborder des exemples (plan Vigipirate, crise du Covid). Prendre l'exemple des incendies de forêt et de la lutte contre le terrorisme, et en particulier la sécurisation des habitations. [EDD] Aborder un exemple d'acte de violence contre la biodiversité. Appréhender les missions des forces de sécurité et des armées à partir d'une participation internationale. [EMI] À partir de l'étude de tentatives étrangères repérées par VIGINUM, comprendre les mécanismes et enjeux de la guerre informationnelle. Ces propositions peuvent s'intégrer dans le cadre d'exercices de sécurité de l'établissement, dispositifs en lien avec l'éducation à la défense et à la sécurité globale (éducation à la défense et de la sécurité).

	nouveaux enjeux comme la guerre informationnelle et la cyberdéfense ; la police de l'environnement ; protection du droit de chacun à vivre dans un environnement « sain et équilibré ».	
--	---	--

Troisième : Faire vivre la démocratie

Attendus et objectifs

La troisième, dernière année du cycle 4, offre une vue synthétique de la vie démocratique, dans une approche permettant de montrer comment les institutions de la République sont vivifiées et encadrent. Elle permet en outre de souligner que la vie démocratique repose sur le respect des libertés individuelles et collectives des citoyennes et des citoyens dans la vie économique, sociale et politique. La démocratie est ainsi envisagée comme un idéal à atteindre et non comme une réalité figée et immuable. Il en résulte que chaque citoyen peut agir et participer à la vie de la démocratie.

Les règles du jeu démocratique (6 à 8 heures)

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'application
Constitution	La Constitution, norme juridique fondamentale, garantit les droits et libertés, détermine la séparation des pouvoirs, ainsi que le contrôle de l'action du gouvernement et du Parlement ; la Constitution de la V ^e République fait référence à des principes qui ont une valeur constitutionnelle (DDHC, préambule de la Constitution de 1946, Charte de l'environnement) ; elle affirme que la République est laïque, ce qui signifie que l'autorité politique est indépendante des autorités religieuses. Toutefois, ces dernières peuvent participer au débat public dans les limites fixées par la loi (art. 35.1 et 36.3 de la loi de 1905) ; depuis 1958, elle a été l'objet de plusieurs modifications qui témoignent du caractère évolutif de la République française, notamment pour prendre en compte les enjeux environnementaux (Charte de l'environnement)	Montrer comment fonctionnent les institutions : - à partir d'une question prioritaire de constitutionnalité (QPC), mettre en évidence l'indépendance de l'autorité des droits et libertés ; - à partir d'un exemple concret d'élaboration d'une loi pour respecter les compétences respectives de chaque institution ; - se pencher sur le travail du parlementaire.
Séparation des pouvoirs et laïcité de l'État	elle affirme que la République est laïque, ce qui signifie que l'autorité politique est indépendante des autorités religieuses. Toutefois, ces dernières peuvent participer au débat public dans les limites fixées par la loi (art. 35.1 et 36.3 de la loi de 1905) ; depuis 1958, elle a été l'objet de plusieurs modifications qui témoignent du caractère évolutif de la République française, notamment pour prendre en compte les enjeux environnementaux (Charte de l'environnement)	À partir de textes constitutifs, aucune référence religieuse d'État à la Nation.
Institutions européennes	depuis la guerre, la démocratie française s'inscrit dans le cadre du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne, qui élargissent le champ du débat et définissent une citoyenneté européenne. Au sein de l'Union, les membres sont tenus par le droit communautaire (traités, règlements, directives, décisions de la Cour de justice de l'Union européenne).	En lien avec le programme d'histoire, contextualiser les évolutions de la Constitution portant sur l'organisation des pouvoirs publics : élection du président de la République au suffrage universel direct à partir de 1962, importance accrue du Conseil constitutionnel à partir de 1971 (encore amplifiée par la réforme de 2008), introduction de la parité en 1999, passage du septennat au quinquennat en 2000, extension de la décentralisation en 2003, adjonction de la Charte de l'environnement en 2004, la réforme de 2008. À partir d'un exemple de questions débattues au niveau européen, présenter les institutions européennes en montrant ce qui relève de la souveraineté des États et ce qui relève de l'Union européenne. L'idée de citoyen européen : un citoyen européen est habilité à faire valoir ses droits devant une juridiction européenne (Cour de justice de l'Union européenne, Cour européenne des droits de l'homme, etc.). Ces propositions peuvent s'intégrer dans un projet d'éducation à la citoyenneté européenne : visite de la Cour de justice de l'Union européenne, visite de l'Assemblée parlementaire de la Cour européenne des droits de l'homme, etc.

Les acteurs du jeu démocratique et leur engagement (1) : l'opinion (5 à 6 heures)

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'app
Démocratie (vue en CM1 et 6 ^e) délibérative et opinion publique	La démocratie est un régime où l'opinion pub le rôle que capital, qui s'expr l'intermédiaire des médias sociaux, et saisir par des sondages de natures diverses ;	[EMI] Développer l'esprit critique sur la notion d'opinion publi la conception, la conduite et le rôle des sondages.
Information/désinformation Complotisme	L'information cons essentiel, tout particulièrement à l'ère du numérique l'émergence d'intelligences artificielles » ;	Étudier des exemples de désinformat de déstabilisation en s'appuy 2018 relative à la lutte contre la manipulation de l'information. Montrer t pour nourrir le complotisme, en lien notamment avec le racisme et l'antisémitisme. À travers la production d'une l'importance de l'établissement d'une distinction entre croyance, opinion et savoir.
Lanceurs d	les médias sociaux sont eux aussi le lieu de débats et de mobilisations. Dans ce contexte, des lanceurs d'alerte prennent d informer leurs concitoyennes et leurs concitoyens.	Analyser des exemples d'alerte réseaux sociaux (le mouvement #MeToo, les affaires financières); le cas de Chelsea Mann Frachon (lanceurs d'alerte), 21 mars 2022 visant à améliorer la protection des lanceurs d'alerte. Ces propositions peuvent s'ind d'éducation à la citoyenneté, aux médias et à l'info (concours ou intervention d'un participant etc.) et contribuer au développement des compétences numériques (CRCN).

Les acteurs du jeu démocratique et leur engagement (2) : l'engagement collectif (5 à 6 heures)

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'app
Citoyenneté active (vue en CM1) Élections et référendum	Les campagnes électorales et les campagnes référendaires sont des occasions de débats (entre tous les citoyens, comme entre ceux qui sont déjà ou aspirent à être des représentants politiques) et des moments décisifs de la vie démocratique – le vote n'est pas obligatoire, mais marquant un engagement au sein de la cité ; les formes traditionnelles de l'engagement demeurent : engagement politique et exercice d'un mandat, engagement associatif ou engagement humanitaire, démocratie scolaire ; l'engagement dans les institutions (armée, police, justice, éducation) ; l'exercice de la loi permet aux citoyennes et aux citoyens d'exprimer leur opinion et de faire pression sur les gouvernements.	Exposer les différentes temporalités et modalités électorales (élections présidentielles, législatives, sénatoriales, régionales, départementales, municipales, européennes). Étudier une campagne électorale ou référendaire. Examiner les procédures et le caractère public des délibérations municipales (filmées, enregistrées, données disponibles). Étudier des pratiques d'engagement dans une institution ou une association. Étudier le fonctionnement de la démocratie scolaire et insister sur le rôle que les élèves sont amenés à y jouer. Prendre l'exemple de l'engagement animalier. Présenter le service national universel (SNU), dispositif national permettant de découvrir différentes formes et domaines d'engagement. Ces propositions peuvent s'inscrire dans l'éducation à la citoyenneté (intervention d'un élu, de bénévoles, de représentants d'associations, visite d'installations concrètes d'engagement, etc.) Proposition globale et synthétique : suivre le parcours d'une loi, de la situation à l'application en passant par mobilisations et débats, pour voir le jeu des acteurs des institutions et appréhender comment agit le contrôle de l'État (exemple la loi Veil de 1975 ou la loi sur le mariage pour tous en 2013).

LYCÉE

Parce qu'il porte des ambitions les lycéens et tous les lycéens, le programme tout d'enseignement moral et civique du lycée est également des droits et des devoirs. Sa mise en œuvre est toutefois adaptée aux horaires et aux indicateurs ci-dessous le sont à titre indicatif.

Seconde : Droits, libertés et responsabilité

Attendus et objectifs

En classe de seconde, les acquis de la scolarité obligatoire sont de droit, sur son origine et son évolution. Il s'agit de comprendre le pluralisme démocratique. Ainsi se poursuit la réflexion de création de nouveaux droits au sein d'une société démocratique, autant pour les sauvegarder ou les étendre que pour répondre aux considérables défis de la société contemporaine : la montée d'une information pléthorique et inégale, les risques envi-

L'État de droit, les droits et libertés et un pluralisme démocratique (6 heures en voies générale et technologique, 5 heures en voie professionnelle)

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'app
État de droit (vu en 4 ^e)	L'État de droit, d'abord, est indépendante, les pouvoirs publics sont soumis au droit et les citoyens égaux devant la loi, est garant des libertés et des droits fondamentaux ;	À partir des textes européens (Convention européenne des droits de l'homme, Charte européenne des droits fondamentaux), définir, par une approche historique, l'État de droit en s'appuyant sur les textes abordés en quatrième. Étudier une décision de justice administrative (Conseil d'État)
Sécularisation Hiérarchie des normes	L'État de droit est le fruit d'une longue évolution : la sécularisation de la politique (séparation des autorités politique et religieuse), l'affirmation des droits fondamentaux de la personne humaine et la mise en place d'une hiérarchie des normes de droit (qui soumet l'administration à la loi) ;	
Laïcité (vue en CM2, 6 ^e et 3 ^e) Pluralisme	En France, la distinction du politique et du religieux est adossée au principe de la laïcité, qui consacre la séparation des Églises et de l'État (loi de 1905) et impose la neutralité à ses agents. Ainsi, l'État ne reconnaît, ne rémunère, ni ne subventionne aucun culte. En assurant que l'État traite de manière égale les citoyens, quelles que soient leurs convictions, la laïcité garantit de manière ferme la liberté de conscience et le pluralisme des croyances ;	Étudier la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905 (art. 1, 2, 31, 44) : définir le principe de séparation, décrire son organisation, faire comprendre le primat du droit positif sur les règles religieuses et, notamment, en quoi il consolide les droits et les libertés publiques ; rappeler que la laïcité Étudier plus particulièrement les implications du principe de laïcité à l'école (primat des croyances, espace de neutralité propre au développement de l'esprit critique) et dans la distinction services publics et entreprises privées, agents publics et usagers.
Ordre public (vu en 4 ^e)	L'État de droit consacre des libertés fondamentales et ouvre une possibilité d'évolution : il peut créer de nouveaux droits et de nouvelles libertés ; L'État de droit est promu par les nations démocratiques, par le Conseil de l'Europe et par la Cour européenne ; L'État de droit n'est pas exclusif de la restriction des libertés (par exemple pour le maintien de l'ordre public) ni de la limitation de la liberté (par exemple pour les individus condamnés par la justice).	Par une recherche documentaire, expliquer comment de nouveaux droits répondant à une demande sociale forte (droits des femmes, maîtrise de la fécondité) ont été progressivement consacrés par la loi depuis les années 1960 (contraception, IVG, divorce par consentement mutuel, mariage pour tous, procréation médicalement assistée). Montrer, par l'analyse d'une jurisprudence européenne de Strasbourg et de Luxembourg, comment la Cour européenne des droits de l'homme contrôle l'État en matière de droits et de libertés (exemple dans les lieux de privation de liberté). À partir d'une étude de cas, aborder la question du maintien des droits et des devoirs civiques des détenus ou encore celle du sens de la peine dans un régime démocratique.

Liberté et responsabilité : l'exemple de l'information (vecteurs, nécessité et enjeux) (6 heures en voies générale et technologique, 5 heures en voie professionnelle)

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage
Liberté de la presse (vue en 4 ^e) Liberté de l'information (vue en 4 ^e) Pluralisme	La liberté de la presse et la liberté de s'informer constituent des fondamentaux de la démocratie. Remises en cause dans tous les régimes autoritaires, elles sont consubstantielles aux libertés d'opinion et d'expression et permettent le pluralisme en matière d'information.	[EMI] Étudier le travail des journalistes : ses méthodes, sa déontologie, sa rigueur, mais aussi ses difficultés propres (pressions, censure ou autocensure, atteintes à la liberté de la presse), à partir d'ouvrages concrets de la presse. S'appuyer sur les rapports et Frontières. Mettre à profit la rencontre avec des journalistes dans le cadre de la Semaine de la presse et des médias dans l'école. Pour aborder le pluralisme, évoquer la réglementation et les obligations des médias audiovisuels (ARCOM) concernant le pluralisme politique.
Liberté d'expression (vue en 4 ^e)	Encadrée par la loi, la liberté de la presse doit relever le défi du numérique, qui multiplie les possibilités d'altération de la fiabilité des sources et fragilise les circuits de diffusion régulés de l'information. Par la boucle, de nouvelles possibilités d'information donnent de nouvelles possibilités de désinformation ; les médias sociaux sont un lieu de liberté d'expression mais aussi un vecteur de désinformation et amplifient les « discours de haine ».	À partir des normes juridiques, montrer et expliquer que la liberté d'expression est encadrée par la loi de 1881 sur la liberté de la presse. Sont notamment interdits la diffamation (art. 110 et 111), la haine raciale (loi Pleven de 1972), le négationnisme (loi Gayssot de 1990), l'apologie du terrorisme (art. 421-2-5). [EMI] La nouvelle donne que constituent Internet et les réseaux sociaux. Engager une réflexion sur la fiabilité des sources d'information et les problèmes soulevés par les algorithmes de recommandation ; les désordres informationnels (mésinformation, malinformation, désinformation, réinformation, « chambres à écho »). Aborder la question de la régulation des médias sociaux au niveau national, européen (lois françaises, directives européennes) et mondial. Quelles réponses législatives ? Quelle est la responsabilité des utilisateurs ? Quelle est celle des fournisseurs ? (règlement européen sur les services numériques, Code européen des bonnes pratiques contre la désinformation (2018), Pharos). Ces démarches participent au développement des compétences numériques (CRCN).

Droits et responsabilité : l'exemple de la protection de l'environnement et de la sauvegarde de la biodiversité (6 heures en voies générale et technologique, 5 heures en voie professionnelle)

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage
Droits environnementaux Développement durable Transition écologique Responsabilité (vue en 6 ^e)	Intégrée au bloc de constitutionnalité, la Charte de l'environnement (2004) reconnaît le droit à un environnement sain et engage la responsabilité individuelle et collective pour le respect et la protection du vivant et de la biodiversité ; le droit environnemental induit la responsabilité des États, des producteurs, et même des consommateurs ; L'animal y est « objet de droit » dans le contexte du « respect du vivant ».	Étudier la Charte de l'environnement et son appartenance au bloc de constitutionnalité. À partir d'une recherche documentaire, identifier les principes de la démocratie environnementale. Se saisir d'une des nombreuses thématiques, à différentes échelles, des conférences internationales aux enjeux de consommation. Inciter les élèves à agir à leur échelle (écodélégués, CVL, etc.). Étudier des enquêtes conduites sur les groupes de pression (ou lobbies) et mesurer l'influence de ces groupes sur les politiques publiques liées à la santé ou à l'environnement. Ces démarches peuvent s'articuler avec les démarches d'éducation au développement durable. Les démarches proposées pour l'année de la biodiversité s'inscrivent dans les projets de valorisation des séjours de cohésion du SNU.

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage
Solidarité et fraternité (vues en 5 ^e)	En mettant en avant les principes de liberté, d'égalité devise de la République française, comme l'article préambule de la Constitution, indiquent que la Nation est porteuse d'un projet qui implique à la fois de lutter contre toutes les formes de discrimination et de tisser des liens étroits de solidarité entre les citoyens ; les inégalités économiques et sociales peuvent présenter un danger pour la cohésion sociale et la démocratie ;	À partir d'un ou plusieurs cas concrets de l'école publique et les formations des élèves), étudier la notion de solidarité appliquée à différentes échelles, en abordant à la fois ses conditions formelles (rôle de l'impôt, l'aide sociale, contributions volontaires, comme le don de sang), et ses modalités concrètes de mise en œuvre (redistribution). Étudier la décision du Conseil constitutionnel du 6 juillet 2018, reconnaissant la valeur constitutionnelle du principe de fraternité. Après avoir dressé un état des lieux de la pauvreté en France, s'appuyer sur une ou plusieurs actions menées par l'Agence nationale de la cohésion des territoires) pour lutter contre les inégalités territoriales et favoriser la mixité sociale.
Égalité femmes-hommes (vue en 5 ^e)	L'égalité entre les hommes illustre la manière dont un principe, objet de mobilisations et de politiques volontaristes, transforme progressivement la société, tout en se heurtant à diverses formes de résistance ;	Mettre en regard l'évolution internationale et les données statistiques relatives à la place des femmes dans la vie professionnelle, la vie politique, pour ouvrir un champ à la réflexion des élèves, notamment sur les causes historiques de ces inégalités (stéréotypes et préjugés). Étudier la question de la représentation genrée des professions et des métiers, et les actions mises en œuvre pour la dépasser. En lien avec l'éducation sexuelle et affective, relationnelle et sexuelle, montrer que les violences sexistes et sexuelles portent atteinte à la cohésion démocratique ; étudier les actions menées pour lutter contre.
Discriminations et société inclusive (vues en 5 ^e)	appuyée par la loi, la lutte contre les discriminations se nourrit du principe d'égalité et de cette conception d'une société tournée vers les personnes en situation de handicap y ajoute un impératif de solidarité ;	Distinguer la définition juridique des discriminations (Code pénal, art. 225-1 et suivants) et la manière dont celles-ci sont ressenties ; examiner la question des moyens mis en œuvre par l'État pour mettre fin à l'action d'une institution (Département, etc.) ou d'une association discriminatoire (un exemple). [EMI] En lien avec les discriminations, aborder la question du traitement médiatique des minorités.
Racisme, antisémitisme, antitsiganisme, xénophobie, haine anti-LGBT (vus en 5 ^e)	portant atteinte à la société démocratique, le racisme, l'antisémitisme, l'antitsiganisme, la xénophobie et la haine anti-LGBT sont punis par la loi ;	À partir d'exemples réels ou fictifs de discriminations (paroles, violences, harcèlement, etc.), réfléchir aux objectifs et aux contours des normes juridiques qui les punissent (loi du 1 ^{er} juillet 1972 dite loi Pleven ; loi du 13 juillet 1990 dite loi Gayssot ; loi du 30 décembre 2004).

Pluralisme	le principe de la laïcité vise à rendre possible la coexistence pacifique d'individus et de options philosophiques ou religieuses restent différentes.	Montrer l'importance de l'État, notamment dans la police des cultes (loi de 1905, art. 27 et 28), et montrer qu'il crée la coexistence et du pluralisme. La Cour européenne des droits de l'Homme reconnaît que la liberté de manifester sa religion ou ses convictions sont possibles. Ces démarches peuvent s'appuyer sur des concours ou des interventions de partenaires.
------------	--	--

La République et la Nation (9 heures en voies générale et technologique, 7 à 8 heures en voie professionnelle)

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'application
Indivisibilité de la République Décentralisation	Disposant que la République est « indivisible » et que « son organisation est décentralisée », la Constitution de la V ^e République assure un équilibre entre la Nation et la diversité de ses territoires ; la décentralisation opérée depuis 1982 a transféré certaines compétences de l'État aux collectivités territoriales ; les territoires ultramarins ont vu leurs statuts évoluer ;	À partir d'exemples en lien avec le travail, étudier (a) le statut et les compétences des collectivités territoriales ; (b) la décentralisation et le transfert de certaines compétences préalablement étatiques ; (c) le statut des territoires ultramarins pour définir le principe d'indivisibilité de la République. À partir de la question des langues régionales, reconnues dans la Constitution comme appartenant au « patrimoine de la France » (art. 75-1), faire le lien entre unité du territoire et reconnaissance des territoires.
Nationalité et citoyenneté (vues en CM2)	dans la République française, la communauté nationale est une communauté ouverte marquée par la possibilité d'acquiescer à la nationalité française (distinction du droit du sang et du droit du sol) comme par l'existence d'une citoyenneté européenne ; les questions mémorielles contribuent à une réflexion sur l'identité nationale, constituant, tantôt le ferment de son unité, tantôt un champ d'affrontement idéologiques et politiques ; l'idée de patriotisme constitutionnel exprime l'attachement des citoyens aux principes fondateurs de la République et de la démocratie françaises, ainsi que le souci de les voir respectés et de mieux en mieux réalisés ;	Examiner les diverses procédures de la nationalité française ; mettre en lumière des personnalités d'origine étrangère ayant eu un rôle significatif dans l'histoire de la France (recueil <i>Portraits de France</i>) ; présenter les droits afférents à la citoyenneté européenne. Saisir les enjeux mémoriels à travers le personnage historique, d'un événement afin de clarifier le sens des commémorations et de discuter la notion de « devoir de mémoire ». Les exemples peuvent être choisis à différentes échelles.
Défense et sécurité nationale (vues en 4 ^e) Société numérique	la communauté nationale se matérialise dans la défense nationale. Celle-ci est confrontée à des enjeux renouvelés (terrorisme, cybersécurité, etc.) dans un monde à la fois de plus en plus interdépendant et soumis à des tensions économiques, politiques et culturelles constantes.	Comprendre ce que recouvre la notion de « sécurité nationale » introduite par le <i>Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale</i> (2008), en l'articulant avec la notion de « sécurité européenne ». [EMI] À partir d'études de cas, présenter les modalités et les enjeux des « guerres hybrides ». Outre le service national universel, dont un des objectifs est de renforcer l'engagement des jeunes, évoquer les dispositifs en lien avec la formation professionnelle : service militaire volontaire, cadets de la République, classes de défense et de sécurité globales, classes et lycées engagés (en défense).

Terminale : La vie démocratique : débat, délibération et prise de décision

Attendus et objectifs

La classe terminale parachève l'éducation à la citoyenneté active s'agit de s'interroger sur la manière dont, dans une société de c et échantent, pour préserver une véritable éthique de la discussion. La délibération dans les institutions à différentes échelles fonde les démocraties, dans lesquelles la légitimité et l'eff controverses, négociations et consensus. Le programme permet également d'abor les institutions internationales, notamment dans l'Union européenne

Les principes et les espaces du débat démocratique (9 heures en voies générale et technologique, 7 heures en voie professionnelle)

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'app
Culture du débat et éthique de la discussion Partis politiques et société civile organisée	La République française est organisée de manière à permettre des débats entre les citoyens représentants, et elle garantit la possibilité de confronter des options différentes et même opposées. Les partis politiques tiennent une place essentielle dans la vie démocratique, garantissant le pluralisme politique (Constitution de 1958, art. 4), même si leur rôle est parfois remis en question ;	À partir d'un ou de deux débats engagés sur des grands défis contemporains (environnement, numérique, bioéthique), étudier les principales positions tenues par les parties prenantes (partis, presse, organisations de la société civile) ; montrer qu'il peut y avoir des tensions entre principes, valeurs ou idéaux qui nécessitent des arbitrages (ce qui est le propre de la vie politique). Discuter du rôle et de la fonction des partis politiques : structuration de la vie politique (droite, centre, gauche), termes de leur remise en question contemporaine, importance historique du droit de vote et problème de l'abstention.
Opinion publique (vue en 3 ^e)	L'opinion publique centrale dans une société de communication : particulièrement manifeste au moment des consultations électorales ou référendaires (art. 11 de la Constitution), elle est relayée par les médias et nourrit la vie politique ; elle peut également être exprimée par la voie de pétition ou de manifestation (liberté fondamentale inscrite dans le droit français depuis 1935) ;	[EMI] À partir de l'étude de sondages méthodologie, multiplicité des interprétations possibles, diffusion dans les médias, y compris numériques), interroger la façon dont ils la rendent visible dans les médias traditionnels ou sur les réseaux sociaux : est-elle seulement exprimée par eux ou est-elle aussi produite par eux ? [EDD] Prendre l'exemple du chat pour étudier le rapport entre théories scientifiques, médias et opinion publique ; pointer une concurrence des discours dits « scientifiques » selon leur provenance (ONG ou lobbies industriels).
Démocratie participative	de nouveaux espaces de délibération ont diversifié les modalités de consultation des citoyennes et des citoyens, ainsi que leur association à la prise de décision ; participation à la démocratie ; dans les lycées, la démocratie scolaire permet aux élèves de participer au processus de décision ;	Recenser les différents espaces délibératifs et participatifs à l'échelle du quartier, budgets participatifs, etc.), éventuellement y contribuer dans le cadre d'un projet de classe ou de lycée. Présenter le rôle du Conseil économique, social et environnemental et l'organisation des conventions citoyennes, et aborder la question du tirage au sort pour l'organisation des délibérations (exemple des conventions citoyennes sur le climat et sur la fin de vie). Évoquer le référendum d'initiative partagée (France).
Société numérique	avec le numérique et les réseaux sociaux, les nouvelles conditions du débat posent le problème de la place des discours experts ou scientifiques en démocratie et de leur mise en concurrence avec les discours individuels, lesquels sont amplifiés par les technologies de la communication.	[EMI] À partir d'exemples ou de situations, chercher à rendre compte de ce que peut être un débat sur les médias sociaux (par exemple sur la vaccination). Poser la question des critères de qualité à partir des méthodes du travail journalistique.
Citoyenneté active (vue en 3 ^e)	Sauf mesure judiciaire particulière, tous les citoyens de la République sont éligibles à des fonctions représentatives (maire, député, sénateur à partir de 24 ans, etc.) et ils	Examiner les voies d'accès aux fonctions publiques, associations, partis ; rôle des campagnes électorales. Prendre un exemple de professionnalisation politique d'une personnalité et poser la question de la légitimité de l'expertise. Présenter des exemples de

	ont donc accès à l'exercice des responsabilités sociales et politiques variées. Si le personnel politique est ainsi à la fois ouvert et renouvelable, c'est que tout citoyen a la loi, le statut de gouvernant potentiel. Les citoyens français sont également éligibles au Parlement européen.	possibilités d'engagement des associations, partis politiques, syndicats, etc.). Réfléchir au rapport entre la réalité du renouvellement des responsables politiques (parité entre les femmes et les hommes, représentation des différentes catégories socio-professionnelles, place des minorités).
--	---	---

La délibération dans les institutions (nationales, européennes, internationales) (9 heures en voies générale et technologique, 7 heures en voie professionnelle)

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations possibles d'application
Légitimité Consensus ou majorité	Dans les institutions, les représentants qui délibèrent trouvent leur légitimité dans le cadre institutionnel, toute délibération a vocation à se traduire par une décision (par consensus ou à la majorité). Le rôle du débat est en ce sens de fonder la légitimité de la décision prise ;	À partir d'une campagne électorale contribue à la légitimité des élus (taux de participation) et à la façon dont se constitue une majorité au sein des institutions délibérantes (modes de scrutin, négociations). Étudier un ou plusieurs exemples afin de rendre compte des difficultés à parvenir à un consensus : les politiques migratoires française et européenne ; la protection de l'environnement et les normes sanitaires, etc. Étudier des procédures de résolution de blocage et leurs conséquences sur la vie démocratique : vote bloqué, engagement de la responsabilité du gouvernement (art. 49-3 de Constitution de la V ^e République) ; majorité qualifiée au Conseil de l'Union
Droit européen	L'élaboration de la loi comprend plusieurs étapes (projet ou proposition de loi, vote à l'Assemblée nationale, navette parlementaire, promulgation) ; la loi votée est soumise à un contrôle constitutionnel. Les lois peuvent aussi résulter de directives européennes ;	Analyser un débat et sa traduction en matière de décisions et de politiques européennes ou éventuellement internationale, par exemple sur les questions de bioéthique, de fiscalité, de laïcité, de migration de populations, ou celles liées à l'égalité entre les hommes et les femmes. Examiner la mise en œuvre d'un environnement de l'Union européenne à différents niveaux auxquels débattent différentes instances ; le principe de subsidiarité. Cette démarche peut prendre la forme d'un débat.
Droit international	avec l'ONU le projet de délibération mondiale trouve quelques points de consensus (notamment dans le domaine du développement durable et de la protection de l'environnement), mais se heurte à des situations de blocage.	[EDD] Aborder la fabrique des objectifs de développement durable (ODD) de l'UNESCO. Étudier les succès et échecs de la délibération internationale et les conférences sur le climat (COP). À partir de l'étude des projets de fonctionnement de l'ONU, montrer la tension entre principe démocratique (assemblée générale) et inégalité de puissances (conseil de sécurité). Le rôle et le fonctionnement des Nations unies.

Classes préparant au certificat de professionnelle

Le programme recouvre l'intégralité de la formation, quel que soit le choix de l'ordre de traitement des thèmes.

Droits, libertés et responsabilité

Attendus et objectifs

Au cours de la formation menant au CAP, les acquis de la scolarité obligatoire sont mobilisés pour engager une réflexion renouvelée sur l'État de droit, sur son origine et son évolution, en même temps que sur le pluralisme démocratique. Ainsi se poursuit d'autre part, sur le potentiel de création de nouveaux droits au

appelle à la responsabilité, autant pour les sauvegarder ou les étendre que pour répondre aux considérables défis de la société contemporaine : la montée d'une information pléthorique et inégale, écologique. Cet enjeu essentiel de l'absorption et du fonctionnement de la démocratie échelles. Il permet de souligner un fondement des démocraties, ga

L'État de droit est garant des libertés et des droits fondam

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'app
État de droit (vu en 4 ^e)	L'État de droit est évolution : la séparation des espaces politique et religieux des droits fondamentaux de la personne humaine et la soumission de l'appareil-rhème à la loi ;	À partir des textes européens (CEDH, Charte européenne des droits fondamentaux), rappeler et approfondir la définition de l'État de droit quatrième. Étudier une décision de justice administrative.
Laïcité (vue en 6 ^e et 3 ^e)	en France, la séparation du politique et du religieux est adossée au principe de laïcité, qui consacre la séparation des Églises et impose la neutralité à ses agents dans l'exercice de . Ainsi, l'État ne connaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte. La laïcité garantit de manière ferme la liberté de conscience et le pluralisme des croyances ;	Étudier la loi de séparation des Églises et de décembre 1905 (art. 1, 2, 31, 44) : définir et expliciter le principe de séparation qui consolide les droits et les libertés publiques, rappeler le primat du droit positif sur les règles religieuses. Étudier plus particulièrement les implications du principe de connaissances sur les croyances, espace de neutralité propre à développer l'esprit travail, en distinguant service public et entreprises privées, agents publics et usagers.
	L'État de droit cor garantie des libertés fondamentales et la possibilité d'un approfondissement crée de nouveaux droits et de nouvelles libertés . européenne, la France doit conformer son droit au droit européen ;	Dans une approche interdisciplinaire, on pourra étudier les évolutions contemporaines du droit européen du travail, notamment concernant sur la Charte des droits fond européenne (2000), son article 32 (interdiction du travail des enfants et protection des jeunes au travail) et les dispositions prévues par le Code du travail français (travaux interdits et réglementés, dérogation pour les jeunes en formation professionnelle).
	L'État de droit n'est exclusif de la restriction des libertés (par exemple pour le maintien de l'ordre public) ni liberté (par exemple pour les individus condamnés par la justice).	À partir d'une étude de cas, abord pénitentiaire, celle du maintien des droits et des devoirs civiques des détenus ou encore celle du sens de la peine dans un régime démocratique.

Liberté et responsabilité : l'exemple de l'information (nécessité et enjeux) vecteurs ,

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage p
Liberté de la presse (vue en 4 ^e) Liberté de l'information (vue en 4 ^e) Pluralisme	La liberté de la presse et la liberté de s'informer constituent fondamentaux de la démocratie. Remises en cause dans tous les régimes autoritaires, elles sont consubstantielles aux libertés d'opinion et d'expression permettent le pluralisme en matière d'information	[EMI] Le travail des journalistes : ses méthodes, sa déontologie, sa rigueur, ses difficultés propres (pressions, censure ou autocensure, atteintes à la liberté de la presse). S'appuyer sur les rapports ét Frontières. Mettre à profit la rencontre avec des journalistes dans le cadre de la semaine de la presse et des médias Étaler le pluralisme, évoquer la réglementation et les obligations des médias audiovisuels (ARCOM) concernant le pluralisme politique.
Liberté d'expression (vue en 4 ^e)	encadrée par la loi, la liberté de la presse doit relever le défi du numérique, qui développe les possibilités d'information la fiabilité des sources et fragilise les circuits de diffusion réglée de l'information. Par boucle, de nouvelles possibilités d'information donne nouvelles possibilités de désinformation ;	[EMI] La nouvelle donne que constituent Internet et les réseaux sociaux. Engager ian des sources d'information et sur les problèmes soulevés par ; l' les désordres informationnels (désinformation, « réinformation », « chambres ») l'écho Aborder la question de la régulation des médias sociaux au niveau national, européen (lois françaises, directives européennes) et mondial. Quelles réponses législatives ? Quelle est la responsabilité des utilisateurs ? Quelle est

	les médias sociaux sont un lieu de liberté d'expression et aussi un vecteur de désinformation et amplifient les « discours de haine ».	celle des four p (règlement européen sur les services numériques - Digital Services Act, Code européen des bonnes pratiques contre la désinformation (2018), Pharos). Ces démarches participent au développement des compétences numériques (CRCN).
--	--	--

Droits et responsabilité : l'exemple de la protection de l'environnement et sauvegarde de la biodiversité

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'app
Droits environnementaux Développement durable Transition écologique Responsabilité (vue en 6 ^e)	La Charte de l'environnement 2004 a été intégrée au bloc de constitutionnalité en 2005 ; elle consacre le droit à un environnement sain et engage la responsabilité individuelle et collective face au respect et à la protection du vivant et de la biodiversité.	[EDD] Étudier la Charte de l'environnement en considérant son appartenance au bloc de constitutionnalité. En lien avec ses articles 2 et 3, étudier des exemples de mise en œuvre « responsabilité sociétale des entreprises » à partir de plusieurs exemples de grands groupes (portée et limites). Se saisir d'une des nombreuses conférences internationales aux enjeux de consommation. On peut inciter les élèves à agir à leur échelle (écodélégués, CVL, etc.).

La délibération dans les institutions (nationales, européennes, internationales) : l'exemple des questions environnementales

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'app
Démocratie représentative (vue en 6 ^e) Légitimité	Dans une démocratie représentative, la délibération a vocation à fonder la légitimité de la décision prise ; cette délibération pour prendre des décisions se retrouve aux échelles européenne et internationale ;	Étudier la portée et les limites des conférences internationales sur le climat (COP).
Démocratie participative	de nouveaux espaces de délibération ont diversifié les modalités de consultation des citoyennes et des citoyens, ainsi que leur association à la prise de décision, à la participation à la démocratie ; dans les lycées, la démocratie scolaire permet aux élèves de participer au processus de décision ; avec le numérique et les réseaux sociaux, les discours individuels et privés concurrencent fortement ceux des experts ou des scientifiques.	Recenser les différents espaces délibératifs et participatifs à l'échelle du quartier, du lycée, du collège, du lycée (conseils participatifs). Éventuellement y contribuer dans le cadre d'un projet de classe ou d'étude de la convention pour le climat. Rendre compte de ce que peut être un débat sur les médias sociaux. Poser la question des critères pour la fiabilité d'une source à partir d'un exemple journalistique.

Cohésion et diversité dans une société démocratique

Attendus et objectifs

La formation menant au CAP aborde la question de la cohésion des sociétés démocratiques, dans lesquelles la diversité des individus, leurs conceptions du monde et de la vie sont reconnues. La réflexion conduite met en regard les valeurs et les principes de la République française et, plus encore, la complexité de la réalité sociale. La question de la cohésion sociale est également soulevée. Comment ces valeurs et ces principes peuvent-ils être source de cohésion sociale ? Sous quelle forme de cohésion se traduisent-ils concrètement ? Comment forme-t-on une nation démocratique et comment la France se définit-elle comme une communauté nationale ? Par-delà la prise en compte des diversités, ces questions interrogent la nature et la dynamique du lien social en tant que tel.

Les valeurs et les principes de la République à l'épreuve de la complexité

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'app
Solidarité et fraternité (vues en 5 ^e)	En mettant en avant les principes de liberté, d'égalité, de fraternité, la devise de la République française indique que la Nation est porteuse	Étudier la notion de solidarité appliquée à différentes échelles, en abordant à la fois ses conditions formelles (rôle de l'impôt, logique d'assurance, contributions d'assurance, etc.) et ses conditions

	d'un projet-citoyenneté à la fois de lutter contre toutes les formes d'inégalité et de liens étroits de solidarité entre les citoyens ;	volontaires) et ses modalités (redistribution, secouru). Le public par l'État et les collectivités des fonds sociaux à destination des élèves pourront servir d'exemples à l'étude. Après avoir dressé un état des lieux de la pauvreté en France, s'appuyer sur une ou plusieurs initiatives (notamment menées par l'Agence nationale de cohésion des territoires) pour lutter contre les inégalités territoriales et favoriser la mixité sociale.
Égalité femmes-hommes (vue en 5 ^e)	l'égalité entre les sexes illustre la manière dont un principe, objet de mobilisations et de politiques volontaristes, transforme progressivement la société, tout en se heurtant à diverses formes de résistance ;	Mettre en regard l'évolution législative nationale et internationale et les données relatives à la place des femmes dans la vie professionnelle, la vie politique, pour ouvrir un champ à la réflexion des élèves. Étudier particulièrement la question de la représentation genrée des formations et des professions et les actions mises en œuvre.
Discriminations et société inclusive (vues en 5 ^e)	la lutte contre les discriminations se nourrit du principe de fraternité. La conception d'une société inclusive des personnes en situation de handicap y ajoute un impératif de solidarité ;	Examiner la question des discriminations, notamment celles liées au handicap en milieu scolaire et dans le monde du travail (rôle du Défenseur des droits) ; étudier l'exemple d'une association luttant contre les discriminations (exemple).
Racisme, antisémitisme, antisiganisme, xénophobie et haine anti-LGBT	le racisme, l'antisémitisme, l'antisiganisme et la haine anti-LGBT sont punis par la loi.	S'appuyer sur les travaux de consultative des droits de l'homme pour dresser un état des lieux de la question en France. Pouvoir publique, notamment au travers des lois (loi Gayssot, 1990). Ces démarches peuvent s'appuyer sur la journée internationale des femmes, journée internationale des personnes handicapées, ou la participation à des concours (prix Ilan Halimi, Nous sommes tous des Français, etc.).

La République et la Nation

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'apprentissage
Indivisibilité de la République Décentralisation	Disposant que la République est « indivisible » et que « son organisation est décentralisée », la Constitution de la V ^e République assure un équilibre entre la Nation et la diversité de ses territoires ;	Étudier le statut et l'organisation des collectivités territoriales ; la décentralisation et le transfert de certaines compétences préalablement étatiques ; le statut des territoires ultramarins. On pourra notamment prendre des exemples en lien avec le travail.
Nationalité et citoyenneté (vues en CM2)	la communauté nationale est une communauté ouverte marquée par la possibilité d'acquiescer la nationalité française comme par la possibilité d'être une citoyenne étrangère ;	Examiner les diverses procédures par lesquelles la nationalité française est acquise ; mettre en lumière des personnalités d'origine étrangère ayant eu un rôle significatif dans l'histoire de France (cf. l'album <i>Portraits de France</i>) ; présentation des droits afférents à la citoyenneté européenne.
Défense et sécurité (vues en 4 ^e)	la communauté nationale se matérialise aussi d'une défense nationale confrontée aux enjeux de plus en plus interdépendant et soumis à des tensions économiques, politiques et culturelles constantes. Différents dispositifs permettent à la jeunesse de s'engager au service de la défense et de la sécurité nationales.	Comprendre ce que recouvre la notion de « sécurité nationale » introduite par le <i>Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale</i> (2008), tout en présentant les perspectives d'une défense européenne. Outre le service national universel, dont un des objectifs est de renforcer l'engagement citoyen, on évoquera les dispositifs en lien avec la formation professionnelle : service militaire volontaire, cadets la République, classes de défense et de sécurité globale, classes et lycées engagés (éducation à la défense).

L'engagement des citoyens et citoyennes au service de la société

Notions abordées	Contenus d'enseignement	Démarches et situations d'application
Citoyenneté active (vue en 3 ^e)	Sauf mesure judiciaire particulière, tous les citoyens et citoyennes de la République sont éligibles à des fonctions représentatives (par exemple maire, député, sénateur) et ils ont donc accès à des responsabilités sociales et politiques variées. Si le personnel politique est ainsi à la fois ouvert et renouvelable, c'est que, en vertu de la loi, le statut de gouvernant est ouvert à tous. Sauf mesure judiciaire particulière, tous les citoyens et citoyennes de la République sont éligibles à des fonctions représentatives (par exemple maire, député, sénateur) et ils ont donc accès à des responsabilités sociales et politiques variées. Si le personnel politique est ainsi à la fois ouvert et renouvelable, c'est que, en vertu de la loi, le statut de gouvernant est ouvert à tous.	Examiner les voies d'accès aux associations, partis. Le rôle des campagnes électorales. Prendre un exemple de « professionnalisation » politique d'une personne. Présenter les différentes possibilités d'engagement des jeunes (institutions politiques, syndicats, etc.). Confronter l'idéal de démocratie à la réalité : renouvellement des responsables politiques (parité femmes-hommes, représentation des différentes catégories socio-professionnelles, place des minorités).